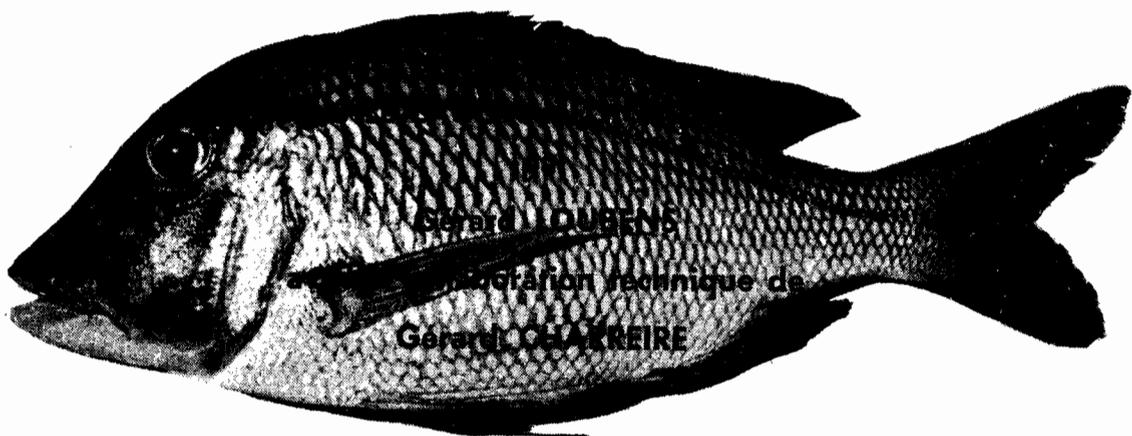


OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE NOUMÉA
OCÉANOGRAPHIE

RAPPORTS
SCIENTIFIQUES et TECHNIQUES
N° 1



1978

B.P. A 5 — NOUMÉA
CALEDONIE



LA PECHE DANS LE LAGON NEO-CALEDONIEN

par

Gérard LOUBENS

Océanographe biologiste à l'O.R.S.T.O.M.

avec la collaboration technique de Gérard CHARREIRE

*
* *

RESUME

Les principales méthodes de pêche en usage dans le lagon néo-calédonien et la composition des captures correspondantes sont décrites, ainsi que les apports aux principaux points de commercialisation de Nouméa. La production de la pêche est estimée à 6 000 tonnes par an.

ABSTRACT

Fishing is undertaken by both amateur and professional fishermen on a small scale in the lagoon of New-Caledonia. The former predominates with 5500 boats accounting for four fifth of the total fish production. 180 commercial fishing vessels produce the remainder.

The most commonly used equipment is hand lines, surrounding nets, gill nets, trolling lines and underwater spear guns. The different methods of handline fishing are described and a by species composition of the catch given. Other fishing methods are briefly described.

535 metric tons of fish are sold through 3 commercial outlets in Noumea per year. Many species are sold. The principal ones are : Lethrinus nebulosus, Epinephelus spp., Mugil seheli et buchanani, Lethrinus mahsena, Plectropomus leopardus, Naso unicornis, Rastrelliger kanagartha et Scomberomorus commerson.

Total fish production estimated by two separate methods (consumption and yearly boat landing) indicates an amount of approximately 6000 metric tons per year.

INTRODUCTION

En laissant de côté la zone éloignée et inhabitée des îles Chesterfield, les lagons et les récifs du Territoire de la Nouvelle-Calédonie et dépendances recouvrent environ 19 000 km², soit autant que les terres émergées. Ces lagons sont dispersés entre les parallèles 18°S et 23°S et les méridiens 163°E et 168°E. Le plus grand, environ 16 000 km², entoure la Grande Terre (fig.1).

La pêche s'est tout naturellement développée dans ces eaux abritées et facilement exploitables sous la forme d'une petite pêche artisanale. Quelques bateaux se risquent cependant dans les eaux océaniques voisines pour pratiquer la pêche des bonites (Katsuwonus pelamis) par la méthode tahitienne (LOUBENS, 1976) ou la pêche au tout-gros, mais les captures annuelles correspondantes sont très faibles (moins de 100 tonnes).

Nous étudions dans ce travail quelques aspects de la pêche lagonaire calédonienne d'après des observations sur la pêche locale faite de novembre 1974 à octobre 1975 et d'après les résultats des pêches d'échantillonnages faites par l'O.R.S.T.O.M. dans la partie sud-ouest du lagon de juin 1975 à avril 1977. Après avoir rappelé les caractéristiques générales des pêcheries, déjà traitées dans différents travaux anciens ou récents (LEGAND 1950 et 1952, DEVAMBEZ 1960, LOUBENS 1975, et surtout CECIL 1977), nous décrirons quelques-unes des principales méthodes de pêche, donnerons la composition et le volume des apports aux principaux points de commercialisation de Nouméa, tenterons une estimation de la prise par unité d'effort pour les lignes à main et proposerons finalement une évaluation de la production totale annuelle de la pêche.

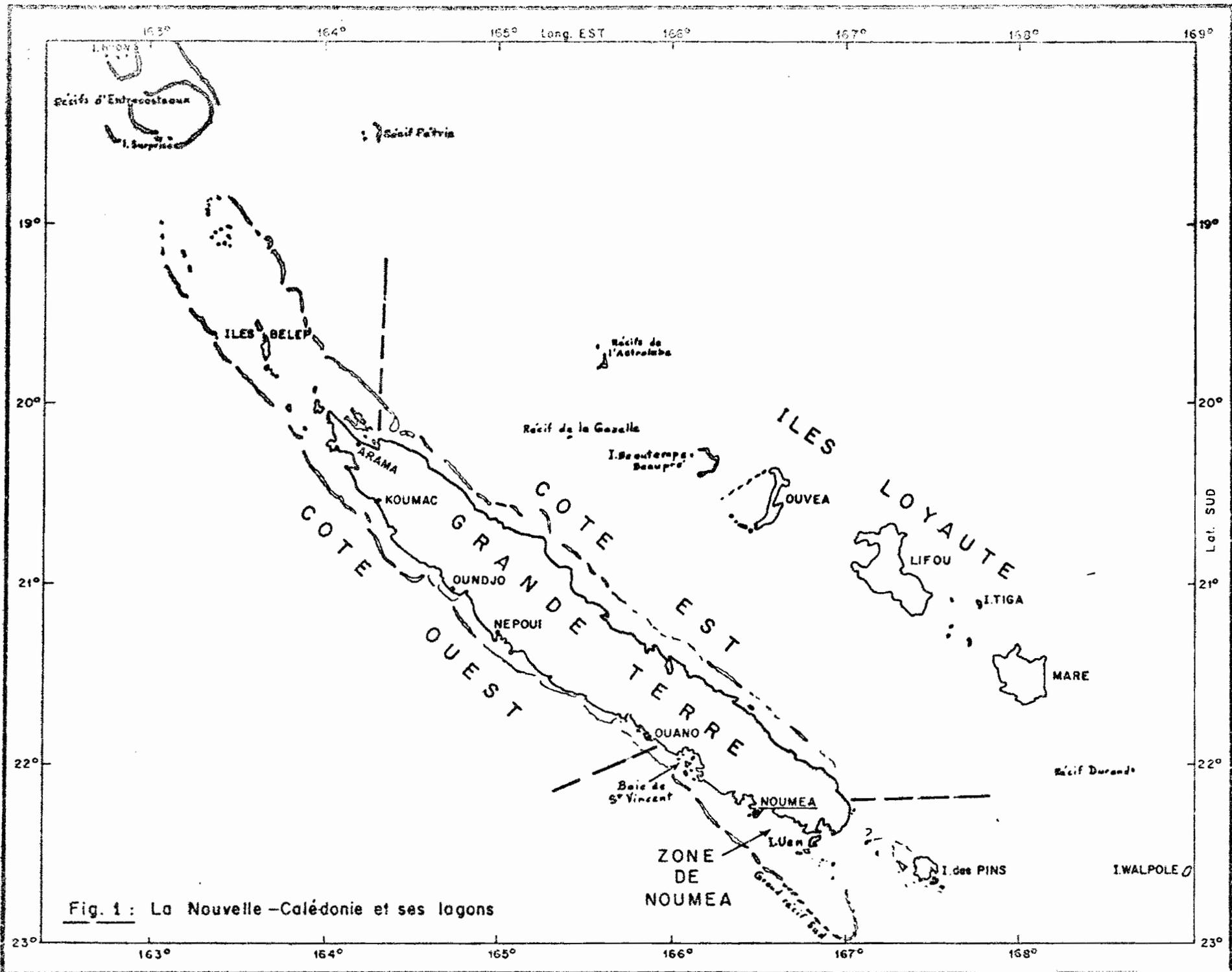


Fig. 1 : La Nouvelle-Calédonie et ses lagons

1 - Caractéristiques générales de la pêche

1.1. Structures administratives, professionnelles et commerciales.

1.1.1. Organisation administrative

Les problèmes de la pêche dépendent administrativement du Service de la Marine Marchande et des Affaires Maritimes à Nouméa. Les pêcheurs sont divisés en deux catégories administratives, les pêcheurs professionnels dont la qualité est reconnue telle par les Affaires Maritimes lorsqu'ils tirent de la pêche l'essentiel de leurs ressources, et les pêcheurs plaisanciers. A Nouméa, la commercialisation du poisson est réservée aux professionnels, en brousse elle est libre. Un plaisancier établi en brousse peut vendre son poisson sur place, mais également à Nouméa en passant par l'intermédiaire d'un professionnel de son voisinage. La distinction des deux catégories est donc artificielle à l'extérieur de la capitale. Au point de vue fiscal, la pêche et la commercialisation du poisson sont totalement exonérées.

La catégorie des pêcheurs plaisanciers regroupe presque tout le monde puisque seuls en sont exclus les quelques centaines de professionnels et les personnes qui ne pratiquent jamais la pêche. On y trouve à la fois des personnes, établies surtout en brousse, pour qui la pêche est une ressource notable sinon essentielle, et des plaisanciers au sens strict, pour qui la pêche est une distraction occasionnelle. En ce qui concerne les bateaux, 5 500 sont armés à la plaisance et 180 à la pêche professionnelle. Comme il s'agit de bateaux de tailles comparables, on voit tout de suite l'importance considérable du secteur plaisance.

Le nombre de bateaux est élevé par rapport au nombre d'habitants (133 000 en 1976) et augmente rapidement au rythme moyen de 500 par an pour les dix dernières années.

1.1.2. Organisation professionnelle.

Il n'existe que deux organisations de pêcheurs professionnels, la Société Coopérative des Pêcheurs Professionnels de Nouvelle-Calédonie, appelée par la suite la Coopérative, et le Groupement d'intérêt économique des pêcheurs professionnels, qui sera appelé le Groupement. Ces deux organisations sont basées à Nouméa et regroupent chacune une quinzaine de bateaux.

L'entreprise type de pêche professionnelle comprend un patron et de un à trois matelots, disposant d'un bateau de 6 à 8 mètres avec annexe. Le patron est souvent le propriétaire du bateau.

1.1.3. Organisation commerciale.

Les coopératives assurent la vente des produits apportés par leurs membres soit dans leurs magasins, soit grâce à des contacts passés avec les collectivités. Le Groupement dispose d'un grand bac aéré qui lui permet de continuer la vente traditionnelle des poissons vivants apportés par les quelques côtres encore équipés d'un vivier. Les autres pêcheurs professionnels de Nouméa vendent leurs produits au Marché municipal ou à

l'un des nombreux commerçants détenteurs de la patente "marchandises diverses" légalement suffisante pour la revente du poisson. Ces commerçants sont environ 300 dans l'agglomération de Nouméa. En brousse, le poisson est vendu directement du producteur au consommateur ou dans les magasins des centres. Sur la côte Ouest, une partie de la production est drainée vers Nouméa par des colporteurs. Enfin il ne faut pas oublier l'auto-consommation, les dons et échanges entre individus.

1.2. Les bateaux de pêche et de plaisance.

Presque tous les bateaux de pêche ou de plaisance sont de petite taille comme l'indiquent les tableaux I et II établis d'après les données des Affaires Maritimes (données de 1975). Les bateaux armés pour la pêche sont à peine plus grands que les bateaux de plaisance. La répartition géographique (tabl. III) fait apparaître une grande concentration dans la partie sud du lagon où se trouve Nouméa dont l'agglomération renferme la moitié de la population du Territoire.

Tableau I - Tonnage des bateaux de plaisance et des bateaux de pêche professionnelle.

Tonnage enregistré (tonneau)	Pourcentage par classe	
	Plaisance	Pêche
moins de 2	75,5	48,6
2 à 5	17,8	38,4
5 à 10	5,1	12,3
10 à 25	1,2	0,7
plus de 25	0,4	
Nombre total	5500	180

Les bateaux de pêche professionnelle appartiennent à différentes catégories sans caractéristiques particulières en dehors des côtes. Ceux-ci sont des bateaux proportionnellement très larges (par exemple 3 m pour 7,5 m de longueur), équipés à l'avant d'un vivier de 1,5 mètre cube séparé transversalement en deux compartiments par une cloison. L'eau pénètre dans le vivier par une centaine de trous de 8 cm de diamètre. Le vivier permet de transporter jusqu'à 400 kg de poissons vivants. Beaucoup de viviers ont été bouchés, il n'existe plus que 7 ou 8 pêcheurs faisant le poisson vivant. Les côtes sont des navires anciens dont la construction a cessé depuis une quinzaine d'années.

En dehors des viviers, la conservation du poisson se fait, pour les sorties de quelques jours, dans de grandes glacières. L'équipement de pêche est souvent réduit : petit matériel pour les lignes à main, quelques lignes de traîne, un épervier à petites mailles et parfois quelques filets. Les hameçons généralement utilisés sont des Mustad Limerick :

Tableau II - Longueurs, par catégorie, des bateaux de pêche professionnelle. Année 1975.

Longueur (m)	Plate	Canot	Côte	Vedette	Pétrolette	Divers	Total
2,0	1						1
2,5	2	1					3
3,0	2						2
3,5	3	4				1	8
4,0	4	15					19
4,5	3	19				1	23
5,0	3	20		3		1	27
5,5		10	3	5			18
6,0		10	1	7			18
6,5		4	1	6	1		12
7,0			4	5			9
7,5			5	5	1	1	12
8,0			1	3	1		5
8,5			2	1	1	1	5
9,0			1	3	1		5
9,5				1	1		2
10,0				2			2
10,5							
11,0							
11,5							
12,0				1			1
12,5			1				1
Total	18	83	19	42	6	5	173
Moyenne	3,8	4,9	7,4	7,1	8,2	5,8	5,7

Tableau III - Répartition par zone des bateaux de pêche et de plaisance.

Zone	Plaisance	Pêche	Habitants 1976
Nouméa (de la baie de Saint-Vincent à l'île des Pins).	4300	135	75260
Côte ouest (au nord de la baie de Saint-Vincent)	680	31	18394
Côte Est	520	14	25061
Iles Loyauté	?	?	14518

hameçons droits, à anneau, dont les trois dimensions majeures (longueur totale, ouverture et profondeur du crochet) sont dans les proportions 3,1,1. Nous appellerons petits hameçons, les hameçons de ce type n° 2 et au-dessous; hameçons moyens, les numéros 1, 1/0 et 2/0; grands hameçons, les numéros 3/0, 4/0, 5/0 et 6/0.

Les structures de la pêche calédonienne se caractérisent donc par la petitesse et la dispersion des entreprises de pêche et des circuits de commercialisation et par l'importance du secteur plaisance. C'est ce qui explique sans doute en partie l'absence de statistiques de pêche dans le Territoire, car l'établissement de ces statistiques n'est pas aisé dans ces conditions. Les livres des coopératives fournissent cependant des éléments à partir desquels on peut reconstituer, à l'aide de sondages et d'enquêtes, quelques données intéressantes.

2 - Les principales méthodes de pêche

Les principales méthodes de pêche pratiquées dans le lagon calédonien sont les pêches aux lignes tenues à la main, les pêches aux filets, la pêche à la traîne et la pêche sous-marine. Les deux premières méthodes comportent de nombreuses variantes dont nous décrirons les principales. Il existe en outre de nombreuses autres méthodes de pêche comme la pêche à pied avec différents engins (harpon, croc et même barre à mine), la pêche à l'épervier, au lancer, à la ligne avec une canne, aux nasses, etc... qui ne seront pas traitées ici.

2.1. Les pêches aux lignes à main

Le matériel utilisé est toujours très simple. Les différences portent essentiellement sur la taille des hameçons et la grosseur du fil employé en fonction de la taille des poissons recherchés. Cependant la mise en oeuvre de ce matériel se fait dans des conditions de temps, de lieu, d'état de la mer assez variées. Il faut donc distinguer plusieurs grands types de pêche aux lignes à mains, très différents dans le déroulement des opérations de pêche et dans la composition des captures.

2.1.1. Dérive de jour dans les passes ou dans le lagon à proximité des récifs coralliens, lignes à gros hameçons.

Cette pêche se pratique surtout dans le Grand récif sud et plus particulièrement dans les passes occidentales de ce récif à partir de la passe de Uimé (dite aussi des Trois bancs) vers le sud (fig. 2). Elle est employée toute l'année mais davantage en saison chaude qu'en saison fraîche.

La dérive a lieu sur des fonds dépassant rarement 40 m, dans les passes elles-mêmes ou dans les zones du lagon à proximité immédiate des passes. En effet, à des profondeurs supérieures, les remontées de ligne sont longues et pénibles et le poisson ne peut être conservé vivant. Les conditions météorologiques doivent être bonnes.

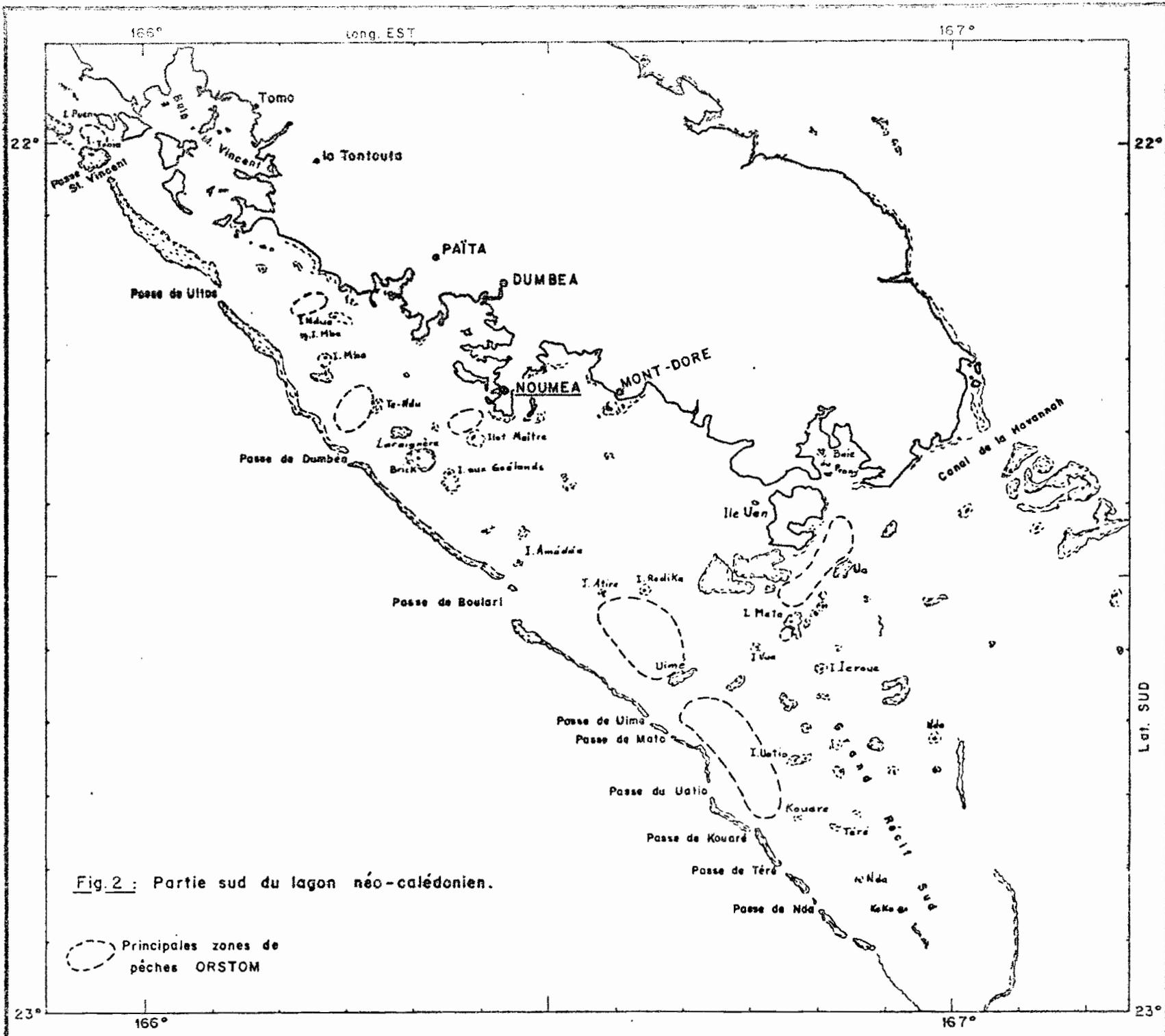


Fig. 2 : Partie sud du lagon néo-calédonien.

Principales zones de pêches ORSTOM

A l'extérieur du lagon, les profondeurs augmentent rapidement, les pêcheurs ne sont plus abrités de la houle et des vagues; ils risquent en cas de panne d'être jetés sur le récif par les déferlantes. La pente du récif extérieur est donc inexploitée.

La ligne est un fil nylon monofilament de 30 à 40 kg, avec plomb en tête de ligne de 150 à 200 g et généralement deux hameçons 4/0, 5/0 ou 6/0. Le premier avançon est à 20 ou 30 cm du plomb et fait environ 15 cm comme le deuxième situé à 20 cm au-dessus du premier. Ces nombres sont bien sûr approximatifs, le montage variant selon les pêcheurs et les conditions de pêche.

Les appâts sont soit des morceaux de poulpe ou de seiche, chauffés modérément peu avant la pêche pour enlever la glu et durcir un peu la chair; soit des morceaux de filet écaillé prélevés sur un poisson frais (petites Loches comme Epinephelus fasciatus ou rhyncholepis, Variola louti, Bodianus perditio, Sphyraena etc...); soit des Atherinidae (prêtres), Clupeidae (sardines) et petits Mugilidae, lavés et salés. Dans ces derniers cas la sortie de pêche commence par la recherche de ces appâts, en particulier aux environs de l'île Uen et dans le canal Woodin où ils sont abondants. Les appâts sont pêchés à marée basse le long des côtes avec un épervier à petites mailles (8-10 mm de noeud à noeud), à pied ou à l'aide d'une annexe.

Le bateau est placé dans la passe en fonction du vent, du courant et des récifs, puis la dérive commence, moteur arrêté. La ligne est tenue de façon à dériver juste au-dessus du fond que l'on touche de temps à autre pour s'assurer de sa proximité. On ferre énergiquement à la touche et le poisson est remonté rapidement.

Si on veut garder le poisson vivant, l'hameçon doit être choisi assez gros pour qu'il ne soit pas avalé. D'autre part la remontée dilate les gazs de la vessie natatoire et parfois même des boyaux où les phénomènes brutaux de dilatation ont pu provoquer un étranglement. On chasse ces gazs par pression sur l'abdomen; ou en passant un poinçon dans l'anus jusqu'à la vessie natatoire (Gymnocranius japonicus et Lethrinus chrysotomus); ou enfin en perçant le flan du poisson avec un couteau (Epinephelus). Le traitement est brutal mais il ne s'agit que de faire survivre le poisson deux ou trois jours. Lethrinus variegatus peut être mis directement dans le vivier.

Les dérives sont de courte durée, en moyenne un quart d'heure, le vent et le courant poussant rapidement le bateau vers un récif ou l'écartant de la zone favorable. Si le bateau dérive vers l'extérieur du lagon, on a vu les difficultés qui surgissaient; vers l'intérieur ou tombe généralement sur des fonds beaucoup moins riches pour ce genre de pêche. Pour être bonne, la dérive ne doit être ni trop lente car les rencontres appât-poisson sont peu fréquentes; ni trop rapide, la ligne étant alors trop oblique et tendue, le fond difficile à atteindre, les accrochages fréquents. Une vitesse de 3 à 4 km/heure peut être considérée comme bonne. Les attaques de requins ne sont pas rares, en particulier sur les poissons qui viennent d'être ferrés. Après une série de dérives, au maximum une dizaine, le bateau se rend à une autre passe. Sur son trajet il peut tenter sa chance dans le lagon au voisinage d'un récif.

Le tableau IV donne à titre d'exemple, pour une sortie faite en décembre 1974 par deux pêcheurs professionnels dans les passes occidentales du Grand récif sud, les distributions concernant la durée des dérives, les captures par dérive, et les rendements par dérive exprimés en nombre de poissons capturés par ligne et par heure. Ces résultats avaient été considérés comme plutôt bons.

Tableau IV - Caractéristiques d'effort et de rendement d'une sortie de pêche de dérive dans les passes du Grand récif sud.

Durée des dérives (minute)		Nombre de poissons capturés par dérive (deux pêcheurs)		Rendement (Nbr poissons/ligne/heure)	
Classe	Fréquence	Classe	Fréquence	Classe	Fréquence
3	2	0	10	0	10
6	11	1	7	1	
9	13	2	6	2	1
12	10	3	10	3	4
15	8	4	6	4	1
18	6	5	5	5	1
21	1	6	7	6	5
24	6	7	1	7	7
27	3	8	1	8	7
30	1	9		9	1
33		10	2	10	7
36	1	11	2	11	1
39		12	2	12	3
42		13		13	2
45	1	14	1	14	3
	<u>63</u>	15	1	16	1
		16	1	17	2
Moyenne 14,2		24	1	20	2
			<u>63</u>	23	1
				30	1
		Moyenne 4,6			<u>63</u>

Au total, pour une sortie de quatre jours, les dérives ont duré 14h.58 minutes pour 290 poissons et 9,7 poissons par ligne et par heure. Une autre sortie, faite en mai 1975 dans une autre zone du Grand récif sud, a donné des résultats semblables avec un rendement moyen de 9,5 poissons/ligne/heure.

Les rendements sont très variables, même entre les dérives d'une même série, donc dans la même passe à la même heure, ce qui indique une forte hétérogénéité de la répartition des poissons.

La mortalité en vivier est presque toujours faible (moins de 5%) moyennant certaines précautions : ne pas pêcher trop profond; enlever les poissons morts du vivier au fur et à mesure, s'abriter en cas de mer trop forte (les poissons sont secoués et se blessent), éviter de stationner trop longtemps dans des eaux trop calmes, chaudes ou polluées. Ce dernier point amène certains pêcheurs à ne pas stationner le vivier plein dans le port de Nouméa, et donc à passer la dernière nuit de la sortie au large à l'abri d'un récif.

La composition des captures dans les passes du Grand récif sud a été établie d'après six sorties du Vauban et deux sorties de pêche professionnelle faites d'octobre à mai (tabl. V). Le peuplement des passes, échantillonné de jour par les lignes à main, est à base de Lethrinus chrysostomus et variegatus, de Gymnocranius japonicus, d'Epinephelus maculatus et fasciatus, de Bodianus perditio, de Balistes frenatus et de Variola louti. Ces huit espèces représentent en nombre 86 % des captures. En poids, Epinephelus fasciatus, espèce de petite taille, n'a que peu d'importance. La composition du peuplement reste sensiblement la même pendant toute la saison chaude (tabl. VI).

Dans les passes situées plus au nord (de la passe de Bulari à la passe de Saint Vincent), Lethrinus chrysostomus semble moins abondant d'après les quelques pêches pratiquées (tabl. VII).

Cette pêche de dérive de jour en milieu sablo-coralien est une des pêches les plus pratiquées par les professionnels européens, mais assez peu, semble-t-il, par les plaisanciers, car les passes du sud où cette pêche est la plus intéressante sont assez éloignées et les abris sûrs peu nombreux.

2.1.2. Dérive de jour sur fonds sablo-vaseux, hameçons gros ou moyens

La dérive de jour peut se pratiquer de façon semblable plus près de la Grande Terre sur fonds sablo-vaseux à patates éparses. La profondeur doit être d'au moins quinze mètres.

Le peuplement est alors très différent, comme le montrent huit pêches faites en 1976, presque toutes dans les parages de l'île Uen (tabl. VIII). On capture alors surtout Epinephelus areolatus et Lutjanus amabilis.

Cette pêche pratiquée à la fois par les plaisanciers et les professionnels n'est intéressante pour ces derniers que dans les zones riches en Lutjanus et Lethrinus, car la grisette (E. areolatus) a une faible valeur marchande.

2.1.3. Dérive de jour sur fonds sablo-vaseux, petits hameçons

Il s'agit de la pêche très populaire dite au Rouget-Communard, du nom des deux principales espèces capturées, le Rouget de jour, Nemipterus peroni et le Communard, Lethrinus nematacanthus. Ces deux espèces sont en effet à la fois très abondantes sur les fonds sablo-vaseux qui entourent la Grande Terre, et très voraces; le succès est donc pratiquement assuré. En partant de la côte vers le récif barrière la densité diminue au bout de quelques kilomètres et dans les zones sablo-coralienne ces deux espèces deviennent rares.

Tableau V - Composition des captures : pêches de dérive dans les passes du Grand récif sud, lignes à gros hameçons.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
<i>Aluterus scriptus</i>	3	0,15	5,8	0,26	
<i>Anyperodon leucogrammicus</i>	1	0,05	1,3	0,06	
<i>Aprion virescens</i>	6	0,31	22,6	1,02	3768
<i>Balistes bursa</i>	1	0,05	0,1	0,01	
" <i>frenatus</i>	128	6,58	66,2	2,97	517
" <i>fuscus</i>	6	0,31	13,3	0,60	2215
" <i>niger</i>	1	0,05	1,2	0,05	
" <i>stellatus</i>	8	0,41	9,6	0,43	1204
<i>Bodianus bilunulatus</i>	10	0,51	2,8	0,12	275
" <i>loxozoneus</i>	2	0,10	0,5	0,02	
" <i>perditio</i>	194	9,97	197,3	8,86	1017
<i>Caesio tile</i>	5	0,26	0,3	0,01	66
<i>Caranx</i> spp.	6	0,31	27,9	1,25	
<i>Cephalopholis argus</i>	1	0,05	0,4	0,02	
" <i>formosanus</i>	8	0,41	6,9	0,31	859
" <i>urodelus</i>	17	0,87	1,7	0,08	
" sp.	1	0,05	0,2	0,01	
<i>Echeneis naucrates</i>	2	0,10	2,5	0,11	
<i>Elagatis bipinnulatus</i>	2	0,10	7,1	0,32	
<i>Epinephelus areolatus</i>	2	0,10	1,0	0,04	
" <i>fasciatus</i>	84	4,32	14,0	0,63	167
" <i>hoedti</i>	14	0,72	72,9	3,27	5207
" <i>maculatus</i>	207	10,64	246,7	11,08	1192
" <i>microdon</i>	28	1,44	59,4	2,67	2123
" <i>rhyncholepis</i>	36	1,85	17,1	0,77	475
" <i>tauvina</i>	16	0,82	11,8	0,53	736
<i>Gymnocranius japonicus</i>	329	16,92	377,4	16,95	1147
" <i>lethrinoides</i>	18	0,93	21,8	0,98	1210
" <i>rivulatus</i>	3	0,15	7,4	0,33	
<i>Lethrinus chrysostomus</i>	317	16,30	638,4	28,67	2014
" <i>mahsena</i>	5	0,26	5,7	0,26	
" <i>miniatus</i>	1	0,05	6,7	0,30	
" <i>nebulosus</i>	3	0,15	7,0	0,32	
" <i>variegatus</i>	337	17,33	149,6	6,72	444
<i>Lutjanus amabilis</i>	1	0,05	1,6	0,07	
" <i>bohar</i>	1	0,05	3,3	0,15	
" <i>gibbus</i>	3	0,15	4,8	0,22	
" <i>kasmira</i>	8	0,41	1,5	0,07	184
<i>Parupeneus</i> spp.	9	0,46	2,9	0,13	
<i>Plectropomus leopardus</i>	12	0,62	46,7	2,10	3892
<i>Pristipomoides filamentosus</i>	3	0,15	6,8	0,31	
<i>Sphyraena bleekeri</i>	15	0,77	21,0	0,94	1399
<i>Symphorus nematophorus</i>	1	0,05	5,0	0,22	
<i>Variola louti</i>	78	4,01	99,5	4,47	1276
Divers, Téléostéens	3	0,05	0,2	0,01	
Carcharhinidae	9	0,46	29,0	1,30	
Total	1945		2226,9		1145

Tableau VI - Comparaison saisonnière des captures faites par le Vauban en pêche de dérive dans les passes du Grand récif sud.

Espèces principales	Pourcentage en nombre	
	Octobre-Décembre	Février-Avril
Balistes frenatus	5,74	9,74
Bodianus perditio	9,44	12,37
Epinephelus fasciatus	3,52	6,19
" maculatus	12,96	11,80
Gymnocranius japonicus	19,63	15,69
Lethrinus chrysostomus	12,04	9,16
" variegatus	15,56	15,92
Variola louti	3,70	4,01
Total	82,59	84,88
Nombre de poissons	540	873

Tableau VII - Composition des captures : pêches de dérive dans les passes de Bulari, Uitööe et Saint Vincent.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
Balistes frenatus	12	13,48	5,0	8,31	415
" fuscus	3	3,37	10,1	16,78	
Bodianus perditio	6	6,74	5,7	9,47	945
Cephalopholis urodelus	3	3,37	0,2	0,33	
Echeneis naucrates	1	1,12	1,3	2,16	
Epinephelus areolatus	1	1,12	0,5	0,83	
" fasciatus	18	20,22	2,7	4,49	151
" maculatus	16	17,98	10,3	17,11	646
" microdon	3	3,37	4,2	6,98	
Gymnocranius japonicus	7	7,87	3,7	6,15	536
Lethrinus chrysostomus	1	1,12	2,4	3,99	
" variegatus	11	12,36	3,6	5,98	323
Lutjanus kasmira	1	1,12	0,2	0,33	
Plectropomus leopardus	1	1,12	6,1	10,13	
Variola louti	4	4,49	4,1	6,81	1020
Cheilinus sp.	1	1,12	0,1	0,17	
Total	89		60,2		677

Tableau VIII - Composition des captures : pêches de dérive de jour
au sud-est de l'île Uen.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
<i>Anyperodon leucogrammicus</i>	1	0,58	0,4	0,38	
<i>Balistes frenatus</i>	5	2,89	2,4	2,32	474
<i>Bodianus perditio</i>	1	0,58	1,6	1,56	
<i>Cephalopholis formosanus</i>	1	0,58	0,5	0,49	
<i>Cheilinus</i> sp.	1	0,58	0,3	0,34	
<i>Echeneis naucrates</i>	3	1,73	3,3	3,27	1113
<i>Epinephelus areolatus</i>	89	51,45	36,5	35,73	410
" <i>fasciatus</i>	2	1,16	0,5	0,45	
" <i>microdon</i>	3	1,73	2,0	1,95	
<i>Gymnocranius japonicus</i>	1	0,58	1,4	1,41	
" <i>rivulatus</i>	1	0,58	0,6	0,54	
<i>Hemipteronotus pavo</i>	1	0,58	0,9	0,91	
<i>Lethrinus chrysostomus</i>	4	2,31	6,5	6,35	1621
<i>Lethrinus lentjan</i>	2	1,16	1,4	1,40	
" <i>nebulosus</i>	1	0,58	2,1	2,05	
" <i>reticulatus</i>	4	2,31	1,6	1,58	
" <i>variegatus</i>	4	2,31	1,0	0,98	
<i>Lutjanus amabilis</i>	29	16,76	17,5	17,13	603
" <i>sebae</i>	1	0,58	7,8	7,63	
" <i>vitta</i>	3	1,73	0,9	0,89	
Mullidae	1	0,58	1,0	0,98	
<i>Nemipterus peroni</i>	10	5,78	1,7	1,62	165
<i>Plectropomus leopardus</i>	4	2,31	7,4	7,24	
Carcharhinidae	1	0,58	2,9	2,80	
TOTAL	173		102,0		590
Nombre de pêches : 8		Nombre d'espèces : 24			

L'engin est un fil fin en nylon de quelques kilos muni d'un plomb en tête d'une dizaine de grammes, et de 2 ou 3 avançons portant chacun un hameçon 2,4 ou 6. Les pêcheurs professionnels utilisaient autrefois le montage "à la balancine" comportant un fer équipé d'un plomb central et de 4 avançons munis chacun d'un hameçon ébarbé ce qui augmentait à la fois le nombre et la vitesse des captures moyennant une certaine dextérité.

La composition des captures (tabl. IX) montre la prédominance très nette des deux espèces déjà signalées. On trouve en outre des Saurida undosquamis, des Gastrophysus, et quelques petits Epinephelus areolatus. Deux pêcheurs peuvent prendre 4 à 6 kgs de poisson en deux ou trois heures sur fond favorable.

Cette pêche est maintenant essentiellement une pêche de plaisanciers en particulier autour de Nouméa. Comme elle est très facile à pratiquer et ne demande que peu de moyens, - la moindre embarcation suffit -, il est probable qu'elle constitue une part non négligeable de la production de la pêche.

2.1.4. Autres pêches de dérive

La pêche de dérive peut se faire également de nuit quand les conditions sont favorables : bonne conditions météorologiques, zone sans récifs. Sur fonds de sable et d'herbes d'une vingtaine de mètres on capture surtout des Lethrinus nebulosus et des Epinephelus. Si l'on rencontre un pâté corallien on peut alors mouiller et pêcher au poste.

2.1.4. Pêches au poste de nuit au large, lignes à gros hameçons

Ce genre de pêche se pratique dans tout le lagon et en toutes saisons avec des résultats très variables tant dans la composition des captures que dans les rendements.

La ligne est un fil nylon de 20 à 25 kg muni d'un hameçon terminal 4/0, plus rarement 3/0 ou 5/0, et d'un plomb en olive de 10 à 30 g. Le plomb coulisse librement le long de la ligne; un noeud à 30 cm de l'hameçon l'empêche de butter contre ce dernier.

La recherche des appâts se fait de la même façon que pour la pêche à la dérive, mais il en faut davantage car ils servent aussi pour l'amorçage.

Si le temps le permet, le pêcheur s'écarte dès le crépuscule du récif derrière lequel il s'abritait. Souvent l'alizé est encore trop fort durant la première partie de la nuit, il faut attendre qu'il s'apaise. Le pêcheur s'éloigne de quelques centaines de mètres au moins et jette l'ancre. Il commence alors l'amorçage en jetant dans l'eau de la "camoufle": il s'agit en général d'une petite poignée de sardines ou autres petits poissons coupés en morceaux, ou à défaut, de ce que le pêcheur a sous la main. Il répète l'opération toutes les cinq minutes environ jusqu'à ce que les poissons commencent à mordre. Par la suite, l'amorçage est beaucoup moins fréquent, ou peut même être arrêté. Si les amorces n'attirent pas les poissons le pêcheur change de poste au bout de vingt à trente minutes. Il fait de même en cas d'attaques de requins.

Tableau IX - Composition des captures : pêches de dérive de jour, lignes à petits hameçons.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen(g)
Balistes sp.	1	0,09	0,57	0,62	
Cephalopholis pachycentron	1	0,09	0,10	0,11	
Decapterus maruadsi	14	1,31	1,31	1,43	93
Echeneis naucrates	3	0,28	3,92	4,29	1305
Epinephelus areolatus	17	1,59	2,21	2,43	130
Gastrophysus sceleratus	1	0,09	0,87	0,95	
" sp.	28	2,62	1,55	1,70	55
Lethrinus microdon	10	0,94	0,79	0,86	79
" nematacanthus	763	71,51	51,61	56,61	68
Lutjanus vitta	4	0,37	0,49	0,51	122
Nemipterus peroni	169	15,84	22,40	24,57	133
Parupeneus heptacanthus	1	0,09	0,13	0,14	
Saurida undosquamis	46	4,31	4,66	5,11	101
Scolopsis temporalis	1	0,09	0,11	1,13	
Sphyraena bleekeri	1	0,09	0,18	0,19	
Synodus sp.	7	0,66	0,28	0,30	39
Total	1067		91,18		85
Nombre de pêches : 22			Nombre d'espèces : 16		
Zone de pêche : environs de Nouméa					

Par temps de lune et ciel clair, si la profondeur ne dépasse pas vingt mètres, les fonds sont visibles. Il est possible de repérer les pâtés ou massifs coralliens immergés qui apparaissent comme des taches noires, et de se placer au-dessus d'eux ou à proximité immédiate. La taille de ces pâtés coralliens est très variable et va depuis le petit bloc appelé "caillou" ou "patate" jusqu'au massif de plusieurs dizaines de mètres. Leur abondance est également très variable : dans certaines zones ils sont très rares et de petite taille, dans d'autres endroits ils sont très resserrés (écart de l'ordre d'une dizaine de mètres), on parle alors de "forêt". La proportion relative récif-fond sédimentaire est une caractéristique essentielle des biotopes lagunaires et commande en partie la composition des peuplements ichtyologiques.

Si la luminosité nocturne est faible ou la profondeur trop élevée, le repérage des "cailloux" devient impossible. Le choix ne peut porter que sur la zone de travail où l'on se déplace au hasard. Il y a donc deux modalités principales pour la pêche au poste de nuit au large, qui fournissent dans une même zone des captures assez différentes.

Si on pêche près d'un récif immergé, l'amorçage peut être léger ou même nul, les poissons mordent rapidement, les prises sont généralement bonnes. Si on pêche sur fond sédimentaire, l'amorçage doit être généralement plus prolongé, et le résultat est plus incertain.

La durée d'un poste est en moyenne de trois quarts d'heure à une heure avec des extrêmes de vingt minutes et une heure trente. A la fin du poste, le pêcheur peut soit soulever à moitié son ancre et se laisser dériver en pêchant jusqu'à ce qu'il rencontre une concentration de poissons où il établira son nouveau poste, soit se déplacer au moteur.

La plupart des espèces mordent avec plus ou moins de voracité, mais franchement, et on peut ferrer à la touche. Par contre l'espèce principale, Lethrinus nebulosus, nécessite une technique spéciale, du moins en ce qui concerne les individus prépubères et les adultes. Il s'agit de poissons méfiants, ne venant pas à proximité immédiate du bateau et commençant par tirer doucement sur l'appât avec les lèvres sans le prendre dans la bouche de sorte qu'un ferrage à ce moment ne donne généralement rien. Il faut donc d'une part lancer le plomb assez loin en arrière du bateau, d'autre part, avant de ferrer, laisser le poisson tirer un moment sur l'appât jusqu'à ce qu'il l'emporte franchement. La ligne doit être tendue pour que la touche qui est délicate soit perceptible, mais cependant le poisson ne doit pas sentir de résistance. Il s'en suit que la pêche de Lethrinus nebulosus est difficile si la mer est un peu agitée ou le courant trop fort.

La composition des captures indiquée dans les tableaux X à XVI est basée sur les pêches O.R.S.T.O.M. faites au hasard dans les différentes zones prospectées depuis la baie de Saint-Vincent jusqu'au Grand récif sud. Les captures comprennent essentiellement une quinzaine d'espèces d'Epinephelus, Lethrinus et Lutjanus dont la proportion relative varie avec les zones. Partout cependant Lethrinus nebulosus domine nettement. Les autres espèces importantes en poids sont Diagramma pictum, Epinephelus areolatus, E. hoedti, E. maculatus, E. microdon, Lethrinus mahsena, L. variegatus, Lutjanus amabilis, L. vitta et Sphyræna bleekeri.

La cuvette de Mato et le plan d'eau entre les îles Tenia et Puen présentent des fonds de sable blanc de 10 à 15 mètres de profondeur. La comparaison des captures fait apparaître une grande similitude des peuplements (tabl. X). Dans l'ensemble des deux zones la prédominance de Lethrinus nebulosus est très forte (tabl. XI). Il s'agit d'un biotope très favorable à cette espèce dont on trouve des individus de toutes tailles à partir de 20 cm de longueur standard.

La zone Atire-Redika-Uime a donné lieu au plus grand nombre d'échantillonnages (tabl. XII et XIII). Il s'agit d'une zone sableuse à végétation clairsemée et pâtés coralliens disséminés. La prédominance de Lethrinus nebulosus est encore forte, mais le peuplement est plus varié avec une proportion notable d'Epinephelus spp., de Lethrinus variegatus et de Lutjanus amabilis. L'abondance de L. nebulosus est maximum en hiver, époque de rassemblement dans cette zone des grands adultes en maturation sexuelle. La troisième colonne du tableau XIII donne un exemple de pêche au "caillou" faite en mars par un pêcheur professionnel. La composition des captures fait appel aux mêmes espèces, mais dans des proportions relatives très différentes en fonction des liens plus ou moins étroits entre l'espèce considérée et le faciès corallien.

Les pêches aux environs de Nouméa (îlot Maître, Te-Ndu, île Ndue), sur fonds de sédiments plus fins, probablement plus chargés de matière organique, montrent une nouvelle progression dans la diversité du peuplement (tabl. XIV). Lethrinus nebulosus reste la première espèce, tandis qu'au niveau du genre les Lutjanus supplantent numériquement les Lethrinus.

Tableau X - Comparaison des captures faites de nuit au large, d'une part dans la cuvette de Mato, d'autre part entre Ténia et Puen.

Espèces	Pourcentage en nombre	
	Mato	Ténia - Puen
<i>Diagramma pictum</i>	2,14	2,21
<i>Epinephelus maculatus</i>	3,85	2,21
<i>Lethrinus mahsena</i>	5,56	0,74
" <i>nebulosus</i>	60,68	62,36
" <i>variegatus</i>	5,56	6,27
<i>Lutjanus amabilis</i>	2,56	0,37
" <i>fulviflamma</i>	0,85	4,80
" <i>quinquelineatus</i>	10,26	8,86
" <i>vitta</i>		3,32
<i>Sphyraena bleekeri</i>	4,70	0,37
Autres espèces	3,84	8,49
Nombre de poissons pêchés	234	271
Nombre de pêche	8	5

Tableau XI - Composition des captures : pêches au poste de nuit au large dans la cuvette de Mato et le plan d'eau Ténia-Puen.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
Balistes frenatus	1	0,20	0,4	0,10	
" niger	1	0,20	1,8	0,44	
Cephalopholis formosanus	1	0,20	0,6	0,15	
Diagramma pictum	11	2,17	22,4	5,49	2035
Echeneis naucrates	4	0,79	3,8	0,92	942
Epinephelus areolatus	2	0,39	0,8	0,21	
" hoedti	5	0,99	6,2	1,52	1237
" maculatus	15	2,96	7,9	1,93	523
" microdon	2	0,39	3,4	0,83	
" sp.II (salmoides ?)	1	0,20	2,5	0,62	
Gymnocranius japonicus	1	0,20	0,8	0,20	
" rivulatus	1	0,20	0,8	0,19	
Gymnothorax sp.	2	0,39	0,7	0,16	
Lethrinus lentjan	3	0,59	1,2	0,28	
" mahsena	15	2,96	9,0	2,21	601
" microdon	1	0,20	0,1	0,02	
" nebulosus	311	61,34	287,1	70,42	923
" variegatus	30	5,92	10,9	2,67	362
Lutjanus amabilis	7	1,38	4,1	1,01	590
" argentimaculatus	1	0,20	1,0	0,25	
" fulviflamma	15	2,96	3,7	0,90	245
" quinquelineatus	48	9,47	5,7	1,40	119
" russelli	2	0,39	1,0	0,23	
" vitta	9	1,78	2,2	0,55	249
Nemipterus peroni	4	0,79	0,6	0,16	
Sphyraena bleekeri	12	2,37	13,3	3,25	1106
Symphorus nematophorus	2	0,39	15,8	3,88	
Total	507		407,8		804

13 pêches d'octobre 1975 à octobre 1976 - 27 espèces.

Tableau XII - Composition des captures : pêches au poste de nuit dans la zone Atire - Redika - Uime.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
Adioryx sp.	3	0,24	1,0	0,07	
Albula vulpes	1	0,08	2,5	0,17	
Balistes stellatus	1	0,08	2,0	0,13	
Bodianus perditio	2	0,16	4,3	0,29	
Caranx georgianus	1	0,08	2,9	0,19	
Cephalopholis formosanus	1	0,08	1,1	0,07	
" miniatus	3	0,24	2,7	0,18	903
Diagramma pictum	12	0,98	31,7	2,09	2640
Echeneis naucrates	5	0,41	6,1	0,40	1224
Epinephelus areolatus	28	2,28	14,1	0,93	504
" cylindricus	3	0,24	42,7	2,82	
" fasciatus	10	0,82	3,5	0,23	353
" hoedti	23	1,88	54,1	3,58	2354
" maculatus	46	3,75	26,5	1,75	577
" merra	3	0,24	0,6	0,04	
" microdon	8	0,65	16,9	1,11	2106
" rhyncholepis	29	2,37	16,6	1,09	571
" tauvina	1	0,08	0,2	0,02	
" sp. I	6	0,49	48,6	3,21	8097
" sp.II(salmoides?)	4	0,33	16,7	1,10	4178
Gastrophysus sp.	1	0,08	3,0	0,20	
Gymnocranius japonicus	5	0,41	3,9	0,26	788
" rivulatus	5	0,41	8,0	0,53	1602
" sp.	1	0,08	0,6	0,04	
Gymnothorax sp.	2	0,16	1,1	0,07	
Lethrinus chrysostomus	1	0,08	0,2	0,01	
" lentjan	4	0,33	3,4	0,22	
" mahsena	26	2,12	18,6	1,23	715
" nebulosus	558	45,51	892,3	58,97	1599
" variegatus	187	15,25	122,6	8,10	656
Lutjanus amabilis	114	9,30	80,3	5,31	704
" argentimaculatus	4	0,33	11,1	0,74	2785
" bohar	6	0,49	12,4	0,82	2070
" fulviflamma	5	0,41	2,6	0,17	522
" kasmira	1	0,08	0,1	0,01	
" quinquelineatus	55	4,49	8,2	0,54	150
" vitta	44	3,59	18,7	1,23	424
" sp.	3	0,24	0,7	0,05	
Plectropomus leopardus	1	0,08	4,4	0,29	
Piracanthus sp.	1	0,08	0,5	0,03	
Sphyraena bleekeri	10	0,82	10,7	0,71	1070
Symphorus nematophorus	2	0,16	14,8	0,98	
Total	1226		1513,1		1234

23 sorties de pêches d'août 75 à janvier 77 - 42 espèces.

Tableau XIII - Comparaison des captures faites de nuit au large dans la zone Atire-Redika-Uime.

Espèce	Pourcentage en nombre		
	O.R.S.T.O.M. Juin-Septembre	O.R.S.T.O.M. Octobre-mai	Pêches au "caillou" Mars
Diagramma pictum	1,06	1,42	
Epinephelus areolatus	1,06	5,98	
" fasciatus	0,45	1,71	0,52
" hoedti	2,12	1,99	0,52
" maculatus	3,93	0,57	8,76
" microdon	0,61	0,85	0,52
" rhyncholepis	1,21	1,42	8,25
Lethrinus mahsena	3,33	0,57	0,52
" nebulosus	55,37	41,60	17,01
" variegatus	10,14	8,55	45,88
Lutjanus amabilis	6,05	15,95	9,28
" quinquelineatus	4,24	5,41	4,12
" vitta	3,48	5,98	
Sphyræna bleekeri	1,06	0,28	0,52
Autres espèces	5,89	7,72	4,07
Nombre de poissons pêchés	661	351	194
Nombre de pêches	13	8	4

Tableau XIV - Composition des captures : pêches au poste de nuit
au large dans les environs de Nouméa.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
<i>Adyorix ruber</i>	3	1,02	1,0	0,54	
<i>Balistes frenatus</i>	2	0,68	0,9	0,48	
<i>Cephalopholis formosanus</i>	1	0,34	0,7	0,39	
<i>Diagramma pictum</i>	4	1,36	9,9	5,49	2470
<i>Echeneis naucrates</i>	2	0,68	1,5	0,85	
<i>Epinephelus areolatus</i>	20	6,78	7,4	4,08	368
" <i>fasciatus</i>	3	1,02	1,1	0,61	367
" <i>hoedti</i>	3	1,02	6,8	3,80	2280
" <i>maculatus</i>	1	0,34	0,5	0,29	
" <i>microdon</i>	3	1,02	5,5	3,07	1840
" <i>sp. I</i>	1	0,34	13,9	7,74	
<i>Gymnothorax sp.</i>	2	0,68	0,5	0,27	
<i>Lethrinus chrysostomus</i>	1	0,34	0,1	0,05	
" <i>harak</i>	1	0,34	0,4	0,21	
" <i>lentjan</i>	8	2,71	4,2	2,33	524
" <i>mahsena</i>	2	0,68	0,7	0,40	
" <i>nebulosus</i>	42	14,24	49,8	27,65	1186
" <i>nematacanthus</i>	22	7,46	1,9	1,05	86
" <i>variegatus</i>	5	1,69	2,2	1,23	442
<i>Lutjanus amabilis</i>	34	11,53	14,2	7,89	418
" <i>fulviflamma</i>	18	6,10	6,2	3,45	345
" <i>quinquelineatus</i>	23	7,80	3,0	1,68	131
" <i>russelli</i>	5	1,69	3,1	1,69	610
" <i>sebae</i>	1	0,34	2,1	1,17	
" <i>vitta</i>	60	20,34	14,5	8,08	242
<i>Nemipterus peroni</i>	7	2,37	0,9	0,52	134
<i>Plectropomus leopardus</i>	1	0,34	1,5	0,83	
<i>Sphyræna bleekeri</i>	19	6,44	20,1	11,14	1055
Langouste	1	0,34	5,5	3,04	
Total	295		180,1		610

10 pêches depuis l'île Maître au sud jusqu'au niveau de la passe de Uitoë de juin 1975 à février 1976 - 29 espèces.

Tableau XV - Composition des captures : pêche au poste de nuit au large dans la zone entre Uimé et Kouare.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
<i>Aprion virescens</i>	13	3,39	55,1	8,73	4237
<i>Balistes fuscus</i>	1	0,26	1,6	0,25	
" <i>stellatus</i>	1	0,26	1,3	0,20	
<i>Bodianus perditio</i>	2	0,52	2,4	0,38	
<i>Caranx ignobilis</i>	1	0,26	9,5	1,50	
<i>Cephalopholis argus</i>	1	0,26	1,5	0,23	
" <i>formosanus</i>	6	1,56	8,2	1,31	1373
<i>Diagramma pictum</i>	1	0,26	2,6	0,41	
<i>Epinephelus fasciatus</i>	4	1,04	0,7	0,11	168
" <i>hoedti</i>	4	1,04	17,9	2,84	4479
" <i>maculatus</i>	11	2,86	12,9	2,04	1174
" <i>microdon</i>	4	1,04	7,2	1,14	1804
" <i>rhyncholepis</i>	15	3,91	6,9	1,10	462
" <i>tauvina</i>	3	0,78	2,3	0,37	781
<i>Gymnocranius japonicus</i>	15	3,91	16,9	2,67	1125
" <i>lethrinoides</i>	1	0,26	1,2	0,19	
" <i>rivulatus</i>	8	2,08	17,6	2,78	2196
<i>Lethrinus chrysostomus</i>	13	3,39	28,4	4,50	2188
" <i>mahsena</i>	4	1,04	4,3	0,69	1084
" <i>nebulosus</i>	65	16,93	29,3	26,82	2605
" <i>variegatus</i>	49	12,76	22,4	3,55	458
<i>Lutjanus amabilis</i>	114	19,69	111,0	17,57	973
" <i>bohar</i>	2	0,52	9,8	1,55	
" <i>fulviflamma</i>	1	0,26	0,3	0,05	
" <i>kasmira</i>	13	3,39	2,1	0,33	161
" <i>quinquelineatus</i>	8	2,08	1,1	0,17	131
" <i>sebae</i>	1	0,26	13,8	2,19	
<i>Sphyraena bleekeri</i>	8	2,08	11,5	1,82	1432
" <i>jello</i>	1	0,26	1,7	0,28	
<i>Symphorus nematophorus</i>	2	0,52	12,3	1,95	
<i>Variola louti</i>	2	0,52	3,0	0,47	
<i>Carcharhinus amblyrynchos</i>	3	0,78	6,2	0,99	
" <i>plumbeus</i>	1	0,26	36,5	5,78	
<i>Galeorhinus japonicus</i>	6	1,56	31,9	5,06	
Total	384		631,4		1644

6 pêches d'octobre 76 à avril 77 par le Vauban - 34 espèces

Tableau XVI - Composition des captures : pêches au poste de nuit sur petits fonds abrités (environ 5 mètres).

A : milieu sablo-corallien

B : milieu sablo-vaseux avec herbes.

Espèces	Pourcentage en nombre	
	A	B
Apogon sp.	0,5	
Epinephelus fasciatus	0,5	
" hoedti	0,5	2,2
" maculatus	5,4	1,1
" merra	0,5	
" microdon	1,1	2,2
" tauvina	0,5	
" sp. I		1,1
" sp. II		1,1
Gnathodentex aurolineatus	1,1	
Gymnocranius japonicus	0,5	
" lethrinoides	0,5	
Lethrinus harak	1,6	
" lentjan		19,8
" mahsena	23,1	
" microdon	0,5	1,1
" nebulosus	19,9	24,2
" nematacanthus		9,9
" obsoletus	1,1	
" reticulatus	1,6	2,2
" variegatus	5,9	
Lutjanus amabilis	2,7	
" argentimaculatus	0,5	
" bohar	1,1	
" fulviflamma	3,8	9,9
" kasmira	0,5	
" quinquelineatus	25,3	12,1
" vitta	0,5	7,7
Nemipterus peroni		2,2
Saurida undosquamis		1,1
Sphyraena bleekeri	0,5	2,2
Nombre de poissons pêchés	186	91
Poids moyen des poissons (g)	391	404
nombre de pêches	13	5

Tableau XVII - Composition des captures : pêches au poste de jour au mouillage près d'un récif, lignes à petits hameçons.

Espèces	Nombre	%	Poids (kg)	%	Poids moyen (g)
<i>Balistes chrysoptera</i>	7	2,30	0,9	1,39	126
" <i>frenatus</i>	14	4,61	6,2	9,58	442
" <i>fuscus</i>	3	0,99	2,2	3,40	726
<i>Bodianus perditio</i>	15	4,93	2,5	3,86	168
<i>Cephalopholis miniatus</i>	1	0,33	1,0	1,55	
<i>Cheilinus trilobatus</i>	6	1,97	1,1	1,70	179
<i>Choerodon melanostigma</i>	1	0,33	0,1	0,15	
" <i>transversalis</i>	1	0,33	0,3	0,46	
<i>Echeneis naucrates</i>	2	0,66	1,9	2,94	
<i>Epinephelus fasciatus</i>	8	2,63	1,5	2,32	188
" <i>hoedti</i>	1	0,33	0,1	0,15	
" <i>maculatus</i>	8	2,63	2,5	3,86	313
" <i>merra</i>	8	2,63	0,7	1,08	85
<i>Gymnocranius japonicus</i>	7	2,30	8,9	13,76	1276
" <i>lethrinoides</i>	8	2,63	4,3	6,65	538
<i>Hologymnosus semidiscus</i>	2	0,66	0,3	0,46	
<i>Lethrinus harak</i>	1	0,33	0,3	0,46	
" <i>mahsena</i>	8	2,63	2,2	3,40	275
" <i>microdon</i>	32	10,53	1,4	2,16	45
" <i>nematacanthus</i>	3	0,99	0,2	0,31	43
" <i>reticulatus</i>	104	34,21	20,5	31,69	197
" <i>variegatus</i>					
<i>Lutjanus quinquelineatus</i>	2	0,66	0,3	0,46	
<i>Malacanthus brevirostris</i>	2	0,66	0,3	0,46	
<i>Parapercis</i> spp.	19	6,25	1,6	2,47	85
<i>Parupeneus indicus</i>	1	0,33	0,4	0,62	
<i>Pentapodus</i> sp.	23	7,57	1,0	1,55	45
<i>Siganus argenteus</i>	5	1,64	1,1	1,70	
<i>Synodus</i> sp.	1	0,33	0,1	0,15	
<i>Thalassoma flavescens</i>	1	0,33	0,1	0,15	
" <i>lunare</i>	10	3,29	0,7	1,08	74
Total	304		64,7		213

21 pêches d'août 1975 à octobre 1976 - 31 espèces.

Le Vauban a fait quelques pêches au poste dans le Grand récif Sud entre Uime et Kouare sur fonds sablo-coralliens à des profondeurs de trente à quarante mètres (tabl. XV). Les deux espèces principales sont Lethrinus nebulosus et Lutjanus amabilis. Des espèces rares ou absentes ailleurs (dans les mêmes conditions d'échantillonnages) apparaissent ici en proportion notable. Il s'agit d'Aprion virescens, Gymnocranius japonicus et rivulatus, Lethrinus chrysostomus et Lutjanus kasmira, ce dernier sans intérêt économique.

2.1.5. Pêches au poste près d'un récif émergent ou sur récif faiblement recouvert.

Cette pêche se fait en cas de mauvaises conditions de mer ou pour la recherche des espèces strictement coralliennes comme Lethrinus mahsena. Outre cette espèce, on trouve de jeunes Lethrinus nebulosus et la plupart des espèces déjà citées (tabl. XVI). En milieu sablo-vaseux à herbiers, Lethrinus lentjan est abondant.

Lethrinus mahsena se capture aussi sur les récifs coralliens dans très peu d'eau (1 à 3 mètres) durant la saison chaude.

2.1.6. Autres pêches aux postes

Les Saumonées (Plectropomus spp., Cephalopholis spp.) dont on peut remarquer au passage la faible importance dans toutes les pêches précédentes où l'on utilise des appâts morts, se prennent mieux avec des lignes appâtées aux poissons vivants.

Enfin des lignes à petits hameçons peuvent être utilisés de jour au mouillage près d'un récif à titre de distraction avec parfois des captures non négligeables (tabl. XVII).

2.2. Les pêches aux filets

Contrairement aux pêches aux lignes à main, nous n'avons que rarement eu l'occasion d'observer ces méthodes de pêche et d'en noter les résultats. La description qui est faite ici est donc basée principalement sur des entretiens avec les pêcheurs et la littérature.

2.2.1. La pêche du maquereau (Rastrelliger kanaqurta) au filet maillant encerclant.

Ce genre de pêche, appelé localement pêche au filet fermé, est pratiquée par certains pêcheurs professionnels de Nouméa dans les parties sud-ouest et sud du lagon. La saison de pêche, de durée variable, peut s'étendre de mars à novembre avec un maximum de juin à septembre.

L'engin est une araignée en monofilament de 6,8 ou 10 kg de résistance à la rupture, mesurant le plus souvent 500 x 7 mètres en pêche. Les mailles font 32 à 33 mm de noeud à noeud. Le filet est monté avec 4 nappes de 200 m, soit un taux d'armement de 62,5%; il est équipé pour le fond à raison de 200 plombs de 70 g pour 100 mètres, soit 14 kg/100 m.

Il est préférable de monter le filet avec en bas une ralingue plus longue de 1% environ que la ralingue des flotteurs. De cette façon le filet fait poche et se rabat sur le poisson, au lieu d'avoir tendance à s'abattre de l'autre côté.

La pêche commence par le repérage des bancs qui demande de longues heures, ou même de longues journées de surveillance. Le guet se fait en bateau ou à l'aide de guetteurs placés sur les collines bordant le lagon, équipés de jumelles et parfois même de postes de radio pour prévenir et diriger les canots qui attendent ou croisent en bas. Les bancs ou "boules" se présentent sous la forme de taches d'eau frissonnante de petite taille, parfois pas plus de quelques mètres carrés, - ce qui ne signifie pas que le banc est petit car sa forme est tronconique -, visible à 200-300 mètres.

Le filet est posé au moteur en quelques minutes de façon à encercler le banc. Malgré la hauteur du filet, on peut travailler jusqu'à 20 mètres de profondeur, car le maquereau plonge droit au fond, et ne s'échappe donc pas en général par dessus le filet. Le banc encerclé, on tape dans l'eau quelques minutes avec des perches, ce qui effraye les maquereaux qui vont s'emmailler dans le filet. Celui-ci est resserré progressivement et relevé. Vient ensuite un long travail de démaillage.

Les rendements par coup sont très variables, de zéro à trois tonnes, en général de 200 à 500 kg. Les fluctuations annuelles d'abondance sont également importantes.

Aux environs de Nouméa les poissons capturés sont essentiellement des maquereaux, Rastrelliger kanagurta, et occasionnellement des requins, des loches (Epinephelus spp.) des Scomberoides spp., des jeunes Scomberomorus commerson et Euthynnus affinis, ces derniers parfois en quantités importantes. Dans le sud, vers l'île des Pins, on capture le maquereau gros yeux, Selar crumenophtalmus.

Les filets sont souvent abimés par les requins et les "marsouins" d'où de très longues réparations. Ils ne durent guère qu'une saison.

2.2.2. Autres pêches au filet maillant encerclant.

Les Mullidae (Barbets, Barbillons, Surmulets) forment des bancs que l'on repère en regardant le fond. Comme les maquereaux, ils ne cherchent pas à passer par dessus le filet et se maillent. On emploie des filets de fond de faible hauteur à mailles de 28 mm.

Pour les Mugil (Mulets) on travaille avec des filets plombés de 5 m de haut à mailles de 45 à 50 mm. Le filet doit former un barrage du fond jusqu'à la surface. On opère donc en eaux peu profondes, près de la côte. La pose du filet doit se faire à l'aviron, au moins au début. On encercle le banc au trois quart et on achève la manoeuvre le plus vite possible en utilisant le moteur. Une partie des mulets s'échappe en sautant. Le pourcentage d'individus capturés serait plus élevé le soir que le matin, les mulets s'étant alimentés pendant la journée.

2.2.3. Les pêches aux filets de barrage.

Sur les plateaux coralliens du lagon, on emploie pour la capture des Naso unicornis (Daua), des Kyphosus (Uiua), des Scaridae (Perroquets) des araignées en gros nylon d'une centaine de mètres de long à mailles de 45 à 50 mm. La marée doit être à un niveau intermédiaire entre la haute et

la basse mer : ainsi les poissons sont sur le récif sans pour autant qu'il y ait une trop grande hauteur d'eau, ce qui rendrait la pêche difficile. Les bancs de poissons sont encerclés avec le filet à l'aide d'une petite embarcation. Beaucoup de poissons s'échappent ou se cachent dans les trous, on n'en retient que le tiers environ qui est pris à l'épuisette, ou assommé, ou tué au harpon ou à la sagaie. Les plus petits se maillent dans le filet. LEGAND (1950) a décrit une méthode analogue pour la capture des Chanos phanos (Mekoua) sur les plateaux coralliens de la région de l'île Uen. Nous ne savons pas si elle est encore employée.

Les filets de barrage utilisant les dénivellations dues à la marée sont employés le long des côtes de la Grande Terre dans les zones en pente douce, et en particulier le long des mangroves. Il s'agit de filets faisant 500 m ou plus, de faible chute (1 à 2 m), à mailles de 40 à 45 mm, posés à marée haute en zone peu profonde et tenus par des piquets. On attend la marée basse en surveillant le filet, puis on ramasse les poissons à la main ou avec des haveneaux. Il faut profiter des périodes de "fortes" marées, à la pleine lune ou la nouvelle lune, lorsque le marnage atteint 1 à 1,5 m. Les principales espèces capturées sont : les Muqil, Pomadasys hasta, Acanthopagrus berda, certains Lethrinus, Lutjanus, Epinephelus, des Siganus, Gerres et Leiognathus.

2.2.4. Les pêches au filet maillant fixe calé sur le fond.

Les filets à maquereaux sont aussi utilisés le long des côtes en filet maillant dormant de fond, en particulier au début ou à la fin de la saison des maquereaux lorsque ceux-ci ne forment pas encore de bancs, ou en trop petit nombre. On a tendance alors à plomber davantage le filet, au moins 20 kgs pour 100 m, en raison des courants. Le filet est visité toutes les trois heures environ sinon le poisson commence à pourrir ou à être dévoré par les prédateurs. Outre Rastrelliger kanaqurta, les espèces capturées sont nombreuses. Les rendements pour une nuit de travail et pour un filet varieraient de 20 à 300 kgs. Les filets de barrage peuvent être aussi utilisés de cette façon.

Enfin certains plaisanciers emploient des filets dormants fixe monofilament, à mailles de 35 à 45 mm, de faible chute (1 à 1,5 m), d'une centaine de mètres de long. Ces filets sont posés au bord. Les espèces capturées sont également nombreuses : Muqil, Gerres et Leiognathus, Elops et Megalops, Anodontostoma, Polydactylus, Sillaqo, Sphyraena, Lutjanus fulvus et fulviflamma, Lethrinus harak, lentian, obsoletus et nebulosus, etc...

2.2.5. La pêche au filet maillant dérivant de surface.

Il s'agit de la pêche aux Aiguillettes, Hemiramphus far, que l'on fait de nuit avec des filets dérivants en surface de faible chute, à mailles de 21-22 mm.

2.2.6. Les pêches à la senne

Plutôt que de véritables sennes, il semble que les engins soient de simples filets droits employés en sennes de rivage. Nous n'avons pas de renseignements à leur sujet.

2.3. Autres méthodes de pêche.

La pêche à la traîne est pratiquée toute l'année avec plus ou moins d'intensité et de bonheur. Le plus souvent il ne s'agit que de poser une ligne ou deux à l'occasion des déplacements. Parfois on croise deux ou trois heures dans les zones réputées favorables. La saison du Tazard, Scomberomorus commerson, donne lieu en novembre à des sorties de pêche orientées principalement vers la capture de ce poisson. La saison ne dure pas plus de quelques semaines dans la partie sud-ouest du lagon. Le montage le plus couramment employé comprend en ce qui concerne la partie terminale de la ligne : un morceau de chaîne de 50 cm environ, une dizaine de mètres de gros nylon (résistance à la rupture, 80 à 100 kgs), un hameçon double monté sur une cuillère en plastique de forme allongée (par exemple 16 x 3 cm), ou camouflé par des crins colorés. Certains pêcheurs intercalent après le leurre un morceau de câble fin. Outre Scomberomorus commerson, on capture dans le lagon Aprion virescens, certains Caranx, Euthynnus affinis; dans les passes ou à l'extérieur Thunnus albacares, Gymnosarda unicolor, Elagatis bipinnulatus, Acanthocybium solandri, Katsuwonus pelamis, Coryphaena hippurus.

Parmi les nombreuses autres méthodes de pêche, deux sont importantes, la pêche sous-marine et la pêche à pied.

Nous n'avons pas de renseignements précis sur la pêche sous-marine, mais tous les entretiens que nous avons eus, et les remarques que l'on peut faire sur les conditions favorables à cette pêche dans le lagon calédonien, indiquent que sa place dans la production en poisson est très probablement considérable. Une équipe de quelques hommes entraînés opérant de nuit pendant 2 ou 3 heures peut capturer plusieurs centaines de kilos de poisson. Nous avons eu l'occasion d'observer les résultats d'une telle sorte de pêche : il y avait 374 kgs de poissons dont une Loche géante (Epinephelus lanceolatus) de 110 kgs, de nombreux Scarus (200 kgs) quelques Acanthurus, Parupeneus, Gymnocranius et Plectropomus. La pêche à pied permet de capturer de nombreux mollusques et crustacés, en particulier des crabes qui constituent une ressource importante pour certaines tribus mélanésiennes.

3 - Les débarquements et apports dans la région de Nouméa.

C'est à Nouméa que se trouvent les trois principaux points de commercialisation du poisson : le marché municipal, les magasins de la Coopérative et du Groupement.

Au marché, il n'y a aucune statistique sur les apports, il a fallu partir de zéro. La Coopérative et le Groupement tiennent des livres donnant les apports de chaque pêcheur par catégorie de produit. Ces catégories ne sont pas identiques dans les deux cas; celles du Groupement renferment de nombreuses espèces (tabl. XVIII) tandis que les statistiques de la Coopérative sont plus détaillées. De plus une espèce donnée peut figurer dans plusieurs catégories selon la taille du poisson ou la façon dont il a été préparé. Il a donc fallu estimer par des sondages la composition spécifique des principales catégories.

Le poisson est débarqué ou apporté sous différentes formes : poisson vivant; poisson mort entier (Maquereaux, Blancs, Communard, Dava, etc...); poisson écaillé et vidé (Bossus, Saumonées, Bec de cane, Mulets, Picots, Loches...); poisson écaillé, vidé et étêté (Tazard, quelquefois

Tableau XVIII - Noms scientifiques et noms vulgaires des principales espèces composant les principales catégories de produit figurant dans les livres du Groupement.

Catégories	Noms scientifiques	Noms vulgaires
Bec de cane	<i>Lethrinus nebulosus</i> (adulte)	Bec de cane
Bossus	<i>Bodianus perditio</i> <i>Gymnocranius japonicus</i> <i>Lethrinus chrysostomus</i> (jeune) " harak " lentjan " mahsena " nebulosus (jeune) " variegatus <i>Lutjanus amabilis</i> " vitta <i>Plectropomus leopardus</i> <i>Variola louti</i>	Perroquet banane Bossu blanc Gueule rouge Bossu taché Bossu d'herbe Bossu doré Bec de cane Bossu rond Rouget de nuit Jaunet Saumonée Saumonée hirondelle
Carangues	<i>Caranx</i> spp. <i>Kyphosus vaigiensis</i> <i>Naso unicornis</i> <i>Scarus</i> spp.	Carangues Uuia Daua Perroquets
Communards	<i>Lethrinus nematacanthus</i> <i>Nemipterus peroni</i>	Communard Rouget de jour
Filets	Poissons de forte taille, surtout des <i>Epinephelus</i> .	Loches, etc...
Loches	<i>Acanthopagrus berda</i> <i>Cephalopholis formosanus</i> <i>Cheilinus undulatus</i> <i>Diagramma pictum</i> <i>Epinephelus areolatus</i> " hoedti " maculatus " microdon <i>Pomadasys hasta</i>	Brême Loche martiniquaise Napoléon Loche castex Grisette Loche morue ou loche bleue Loche uitoë Loche crasseuse Croco
Maquereaux	<i>Gerres</i> spp. <i>Hemiramphus far</i> Mullidae <i>Rastrelliger kanagurta</i> <i>Selar crumenophtalmus</i> <i>Siganus lineatus</i> <i>Sillago ciliata</i>	Blancs Aiguillette Barbets Maquereau Maquereau gros yeux, Chinchard Picot à tache jaune Baleinier
Mulets	<i>Mugil</i> spp.	Mulets
Tazard	<i>Scomberomorus commerson</i>	Tazard
Thons	<i>Thunnus albacares</i>	Thon jaune

les Thons); poisson en filet (les grosses Loches, Saumonées, Bec de cane, Gueule rouge, etc...); poisson en tranche (rare, sauf pour le Tazard). Le vidage est fait plus ou moins complètement selon les cas, depuis l'enlèvement des intestins seulement jusqu'au nettoyage complet (viscères, branchies) avec grattage des reins à la brosse. Au marché le poisson est généralement présenté entier. Pour estimer les prises nominales, c'est-à-dire celles qui correspondent aux poids vifs des produits débarqués ou apportés, les coefficients approximatifs suivants ont été adoptés :

Poids vif = Poids du poisson vidé x 1,1

Poids vif = Poids du poisson vidé et étêté x 1,2

Poids vif = Poids du filet x 3

3.1 Le marché à poissons de Nouméa.

Le marché de Nouméa est le principal point de vente de poissons en Nouvelle Calédonie. Le tonnage vendu est néanmoins modeste.

3.1.1. Organisation générale et fonctionnement.

Le marché à poissons de Nouméa est une partie du marché municipal situé au centre de la ville. L'aménagement de ce marché est très simple : deux longues tables de ciment d'environ 15 m de long situées de part et d'autre d'une allée centrale et laissant le long des murs de petites allées latérales où se tiennent les vendeurs. Ces tables sont divisées en une quinzaine d'emplacements de vente attribués chaque année par adjudication; un vendeur peut disposer de plusieurs emplacements. Il y avait en 1975 dix vendeurs européens, tahitiens, wallisiens et asiatiques. Ces vendeurs sont soit des pêcheurs professionnels vendant leur propre pêche, celles de leurs amis ou collègues, ou des poissons achetés à d'autres pêcheurs, soit des colporteurs.

Le marché ouvre à 4h.30 en été et 5h.30 en hiver. Le poisson est amené dans de grandes glacières portées par des camions ou des camionnettes qui stationnent dans la cour. Une partie des poissons est retirée des glacières et étalée sur les emplacements de vente. On les remplace au fur et à mesure de la vente. Celle-ci se ralentit souvent dès 7h.30 pour s'arrêter vers 10h.00. Le poisson non vendu est remis dans les glacières, ramené en ville dans une chambre froide, et remis en vente le lendemain de la même façon.

Les ventes varient beaucoup au cours de la semaine. Le lundi, le marché est fermé. Mardi les apports sont très faibles, pratiquement négligeables. Mercredi, jeudi et vendredi sont des jours de vente moyenne. Le maximum d'activité a lieu samedi et dimanche matin avec les plus gros arrivages dans la nuit de vendredi à samedi.

Les zones d'origine du poisson incluent non seulement le lagon sud-ouest entourant Nouméa, mais aussi différentes zones de la côte Ouest et du Nord Calédonien (Ouano, Népoui, Oundjo, Arama) où opèrent des équipes de pêcheurs polynésiens et des tribus mélanésiennes. Celles-ci travaillent surtout avec des filets tandis que les pêcheurs d'origine européenne basés en majorité à Nouméa emploient surtout des lignes à main. Il s'en suit que l'ensemble des apports au marché constitue une image assez complète, - en tous cas la plus complète actuellement disponible -, de la faune aquatique exploitée du lagon calédonien.

3.1.2. Méthodes d'enquête.

Deux séries de sondages ont été effectuées, la première pour étudier la composition des apports par espèces ou groupe d'espèces, la deuxième pour estimer la valeur absolue de ces apports.

3.1.2.1. La composition des apports a été estimée grâce à 76 sondages effectués de novembre 74 à octobre 1975, à raison de 4 à 10 sondages mensuels effectués surtout le samedi au moment où le marché est le plus actif, entre 5h.30 et 7h.00. Ces sondages représentent environ 37 000 poissons pesant, avec les produits divers, 35 tonnes.

Un sondage consiste à passer devant tous les étalages en notant par espèce ou groupe d'espèces, les nombres de poissons exposés. La détermination de l'espèce est parfois difficile lorsqu'il s'agit de la faire sur de nombreux poissons plus ou moins entassés et aux coloris délavés; c'est pourquoi nous nous sommes bornés dans certains cas au genre ou au groupe d'espèces voisines. Ces données en nombre sont complétées par des observations sur les catégories de taille et les pesées qui sont faites au moment des ventes, ce qui permet d'estimer les poids moyens des poissons vendus. Un sondage dure de une demi-heure à une heure.

On ne connaît ainsi que la partie des apports exposée au moment où l'on passe, ce qui pose le problème de la relation qui existe pour chaque espèce ou groupe d'espèces entre la quantité exposée et la quantité apportée. Cette relation dépend à la fois de l'importance de cette quantité apportée, - plus celle-ci est forte, et plus le vendeur aura tendance à exposer une plus grande quantité de poissons, avec une limite supérieure due à la surface de l'emplacement disponible -, et du niveau des ventes, - plus celles-ci sont fortes, et plus le vendeur aura également tendance à sortir de grosses quantités de poisson. Nous n'avons pu l'étudier et pouvons simplement supposer que la composition de la fraction exposée est représentative de l'ensemble des apports, et reste à peu près proportionnelle à l'importance de ces apports.

Enfin il faut éviter en cas de mévente de passer à des dates trop rapprochées puisque l'on risquerait d'observer une partie des poissons plusieurs fois.

3.1.2.2. La valeur absolue des apports ne peut pas être connue directement puisqu'il n'y a pas de pesée à l'arrivée du poisson; il a fallu procéder par observation des ventes. Aux ventes il convient d'ajouter les pertes qui ne sont pas connues avec précision mais qui pourraient être de l'ordre de 20% des ventes.

Un sondage consiste à noter toutes les ventes effectuées par un vendeur un jour donné. Beaucoup de ventes se font à des particuliers par petites fractions de 1 à 5 kg comprenant parfois une seule espèce de poisson, ce qui fournit des couples nombre-poids utilisables pour la détermination du poids moyen par individu de chaque espèce. Parfois les ventes sont faites à de petits commerçants par quantités plus importantes d'une vingtaine de kilos. On obtient ainsi les quantités totales vendues toutes espèces confondues, car dans une partie notable des ventes il y a un mélange de plusieurs espèces ou même groupe d'espèces.

23 sondages ont été faits de mai à octobre 1975 selon un échantillonnage stratifié en fonction des vendeurs et des jours de la semaine. Ils ont duré de 5 à 10 heures du matin environ, et ont porté au total sur 5,7 tonnes de poisson. La moyenne des ventes par vendeur et par jour s'établit à 248 kg avec une variabilité élevée (écart-type 147, extrêmes 48 et 520).

3.1.3. Composition des apports.

Les données brutes sont les nombres de poissons observés par espèce ou groupes d'espèces chaque mois (tabl. XIX). Ces nombres ont été transformés en poids à l'aide des poids moyens spécifiques. Pour certaines catégories (friture de Clupeidae, Poissons fumés, etc...) le poids a été estimé directement. Il s'agit dans tous les cas du poids vif reconstitué éventuellement. A partir des poids mensuels nous avons ensuite calculé les pourcentages trimestriels et annuels (tabl. XX).

Le pourcentage annuel n'est pas la moyenne des pourcentages trimestriels car il faut tenir compte des variations trimestrielles dans les apports, lesquelles se reflètent dans les quantités exposées et donc observées à condition bien sûr que l'effort d'observation soit constant.

Or un sondage fait le mercredi, jeudi ou vendredi équivaut à environ un demi sondage du samedi ou dimanche (2,2 vendeurs en moyenne dans un cas, 4,2 dans l'autre). L'effort d'observation, exprimé en nombre de sondages de fin de semaine, est donc, d'après les données figurant en haut du tableau XIX, de 12 pour le premier trimestre, 18 pour le deuxième, 16,5 pour le troisième et 12 pour le quatrième. Les poids trimestriels par espèce ou groupe d'espèces ont été ramenés à un effort d'observation constant de 12 sondages de fin de semaine par trimestre. On peut ensuite ajouter les poids trimestriels pour avoir les poids annuels et leurs pourcentages.

Le nombre total d'espèces observées est élevé, environ 150. Nous n'avons retenu que les principales espèces ou les principaux genres en regroupant tout le reste dans la catégorie "Espèces diverses". Dans le tableau XXI, nous présentons en outre pour les principales catégories les nombres observés par période de deux mois à raison de 4 sondages par mois. Ces nombres sont un indice de l'abondance absolue de l'espèce considérée, tandis que le tableau XX donne son importance relative.

Lethrinus nebulosus (bec de cane) est le poisson le plus important avec un peu plus de 20% des apports quelle que soit la saison. Le cycle d'abondance, -sous-entendu dans les apports au marché-, est net avec un minimum en mars-avril et un maximum près de 3 fois égal au minimum, en juillet-août. Il y a tous les stades depuis des jeunes de 80-100 g capturés en même temps que les Gerres avec des filets jusqu'aux grands adultes de 3 à 5 kg pris à la ligne.

Le genre Lethrinus, qui comprend une dizaine d'espèces, représente le quart des apports. Lethrinus mahsena (bossu doré) est la deuxième espèce du genre par ordre d'importance avec un maximum d'abondance en janvier-février.

Les Muqil sont presque aussi importants que les Lethrinus avec 21,2% des apports, dont les 9/10 sont constitués par les deux grandes espèces Mugil seheli et M. buchanani. Des quantités importantes en sont pêchées par plusieurs équipes de Polynésiens le long de la côte Ouest. Les deux espèces n'ont pas toujours été distinguées, mais d'après des sondages effectués de mai à octobre 75, il y a environ 20% en nombre et 25% en poids de M. buchanani. Les poids moyens sont de 1,2 kg pour M. seheli et 1,6 pour M. buchanani. Le cycle d'abondance est bien marqué avec un minimum de mars à juin et un maximum en septembre-octobre, période qui correspond sans doute au rassemblement pour la fraye. Les 3 ou 4 petites espèces (poids moyen 300 g), difficiles à distinguer, sont globalement plus abondantes de mars à août.

Tableau XIX . Nombres de poissons observés chaque mois au marché de Nouméa, au cours des sondages. .

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Année
Nombres de sondages { Samedi, dimanche mercredi à vendredi	4	4	4	4	5	3	3	5	3	3	4	3	45
				5	5	2	2	4	5	1	3		27
<i>Acanthopagrus berda</i>	32	6	1	49	26	58	24	61	69			1	327
<i>Albula vulpes</i>	4	4			10	8	42	36	65	14	10		193
<i>Bodianus, Cheilinus spp.</i>	24	17	8	8	11	5	12	29	13	3	7	7	144
<i>Caranx spp.</i>	19	34	43	67	125	34	46	81	84	33	4	6	576
<i>Chanos chanos</i>		37	34	8	24	3	3	15	37	2		41	204
<i>Diagramma, Plectorhynchus</i>		3	3	8	5		4	7	13	4			47
<i>Epinephelus areolatus</i>	31	13	3	19	54	49	44	37	5	1	20	5	281
" <i>fasciatus</i>	8	8		3	8	4	20	9	5	4	6	1	76
" <i>hoedti</i>	7	4	6	6	6	7	8	51	19	14	1	4	133
" <i>maculatus</i>	5	2	19	3	25	13	3	16	14	20			120
" , <i>divers</i>	1	3	3	3	2	7		22	18	21		1	81
<i>Gerres spp.</i>	7	303	66	161	167	68	28	196	262	104	155		1517
<i>Gymnocranius spp.</i>	25		8	16	14	29	19	24	13	18	19	2	187
<i>Hemiramphus far</i>	1	7	7	1	365	300	153	174	10	300		40	1358
<i>Lethrinus chrysostrabus</i>	22	6	2	14	9	25	11	79	29	21	10	9	237
" <i>harak</i>	10	19	3	27	158	81	38	28	19	22	5	1	411
" <i>lentjan</i>	1	3	5	1	30	13	9	7	14	9	30	9	131
" <i>mahsena</i>	238	204	52	56	94	10	162	61	81	127	23	74	1182
" <i>nebulosus</i>	193	421	99	362	906	257	418	851	434	210	414	220	4785
" <i>nematacanthus</i>	2	1	6	9	38	3	306	11	57				433
" <i>variegatus</i>	14			30	5	3	25	18	3	22	4	8	138
" , <i>divers</i>	2	3	3	1	7	1	8	5	13	2		5	50
<i>Lutjanus amabilis</i>	20	7	31	88	88	156	149	173	94	18		3	827
" <i>argentimaculatus</i>	29	32	9	93	96	4	26	29	62	5	1	2	388
" <i>fulviflamma</i>	4	17	9	67	37	1	45	46	67	19		5	317
" <i>vitta</i>	3		1	13	26	21	24	31	15	51		7	192
" , <i>divers</i>			1	1	3	3	18	14	26	12	14	3	95
<i>Mugil seneli et buchanani</i>	308	343	4	544	454	117	248	316	1229	496	863	261	5183
<i>Mugil, petites espèces</i>	35	95	232	535	730	363	408	418	31	25	13	5	2890
<i>Naso unicornis</i>	16	19	72	57	89	18	96	224	225	100	57	69	1042
<i>Nemipterus peroni</i>					251	251	220	241	1				964
<i>Plectropomus spp.</i>	58	62	34	16	11	23	53	177	34	28		69	565
<i>Pomadasys hasta</i>	3	10	30	25	120	171	43	12	61	23	20	20	538
<i>Rastrelliger kanagurta</i>					2636	2522	220	155	450				5983
<i>Scomberomorus commerson</i>	6	8		15	8	2	9	34	69	10	25	21	207
<i>Siganus lineatus</i>	200	537	420	376	239	151	99	197	1019				3238
<i>Sphyraena spp.</i>	8	7	9	24	33	10	116	41	22	11			281
Poissons en filets	16	53	1	3	8	1	49	113	31	2	56	23	356
Espèces diverses	8	17	24	177	203	131	143	155	278	22	27	7	1192
Total	1363	2309	1287	2887	7159	4930	3391	4378	5200	1784	1789	944	37421

Tableau XX - Pourcentages en poids trimestriels et annuel des principaux produits dans les apports au marché de Nouméa.

Période	1er trim	2ème trim	3ème trim	4ème trim	Année
Acanthopagrus berda	0,2	0,5	0,3	0,0	0,3
Albula vulpes	0,2	0,3	1,4	0,7	0,8
Bodianus, Cheilinus	1,3	0,2	0,2	0,8	0,5
Caranx	2,0	2,5	1,8	0,7	1,8
Chanos chanos	2,1	0,2	0,5	1,5	0,9
Clupeidae, Atherinidae	0,5	0,4	0,0	0,0	0,2
Diagramma, Plectorhynchus	0,3	0,2	0,5	0,2	0,3
Epinephelus	3,5	1,3	2,3	3,4	2,5
Gerres	0,7	0,7	0,6	0,3	0,6
Gymnocranius	0,7	0,5	0,4	0,6	0,5
Hemiramphus far	0,1	1,1	0,4	0,9	0,6
Lethrinus chrysostomus	0,6	0,5	0,8	0,7	0,7
" mahsena	7,5	1,3	1,5	3,1	2,8
" nebulosus	21,7	20,3	21,0	20,7	20,9
" autres espèces	0,7	1,4	1,1	1,2	1,1
Lutjanus amabilis	0,7	2,1	1,6	0,2	1,3
" autres espèces	1,2	1,4	1,3	1,4	1,3
Mugil seheli et buchanani	15,7	14,2	15,0	33,8	18,9
Mugil, petites espèces	2,3	4,9	1,9	0,4	2,3
Naso unicornis	5,4	3,7	8,8	8,3	7,0
Plectropomus	4,2	0,6	2,3	2,9	2,4
Pomadasys hasta	0,3	1,4	0,4	0,4	0,6
Rastrelliger kanagurta		6,5	1,5		2,0
Scaridae	1,5	0,5	1,9	0,8	1,3
Scomberomorus commerson	0,9	0,8	2,1	4,3	2,1
Siganus lineatus	10,3	3,3	3,6		3,9
Sphyraena	0,3	0,5	1,1	0,2	0,6
Espèces diverses	2,1	2,9	3,8	2,0	2,9
Poissons en filets	1,1	0,5	4,7	1,1	2,3
Poissons salés et séchés	1,9	0,6	0,9	1,2	1,0
Poissons fumés	0,6	2,5	5,4	0,8	3,0
Tortues (chair)	6,2	3,9	4,3	5,2	4,7
Bénitiers (chair)	1,3	1,9	1,4	0,2	1,3
Crabes		15,8	3,8		5,1
Céphalopodes	0,7	0,7	1,2	1,1	1,0
Mollusques et Crustacés divers	1,7	0,2	0,4	0,9	0,7
Quantités examinées (tonne)	4,9	9,6	14,7	6,0	35,2

Tableau XXI - Nombres de poissons au marché de Nouméa, par période de 2 mois à raison de 4 sondages par mois.

Mois	1-2	3-4	5-6	7-8	9-10	11-12
<i>Acanthopagrus berda</i>	38	31	72	59	50	1
<i>Albula vulpes</i>	8		13	63	63	7
<i>Chanos chanos</i>	37	39	16	12	29	55
<i>Epinephelus areolatus</i>	44	15	78	65	5	22
" <i>fasciatus</i>	16	2	8	25	9	5
" <i>hoedti</i>	11	10	10	37	30	6
" <i>maculatus</i>	7	21	26	12	33	
<i>Gerres</i> spp.	310	165	157	140	310	133
<i>Gymnocranius</i> spp.	25	18	36	33	30	17
<i>Hemiramphus far</i>	8	8	495	252	350	53
<i>Lethrinus chrysostomus</i>	28	11	30	56	45	19
" <i>harak</i>	29	20	165	54	39	5
" <i>lentjan</i>	4	6	29	13	20	34
" <i>mahsena</i>	442	86	60	197	204	116
" <i>nebulosus</i>	614	322	740	904	556	594
" <i>nematacanthus</i>	3	12	23	312	41	
" <i>variegatus</i>	14	18	6	35	27	14
<i>Lutjanus amabilis</i>	27	85	203	158	89	4
" <i>argentimaculatus</i>	61	66	55	43	51	4
" <i>fulviflamma</i>	21	50	21	71	71	7
" <i>vitta</i>	3	9	35	42	69	9
<i>Mugil seheli</i> et <i>buchanani</i> }	651	339	359	428	1460	976
<i>Mugil</i> , petites espèces	130	561	752	647	52	16
<i>Naso unicornis</i>	35	107	65	224	278	133
<i>Nemipterus peroni</i>			385	358	1	
<i>Plectropomus</i> spp.	120	44	29	154	57	92
<i>Pomadasys hasta</i>	13	45	235	50	70	42
<i>Rastrelliger kanagurta</i>			3928	309	327	
<i>Scomberomorus commerson</i>	14	9	6	28	61	46
<i>Siganus lieatus</i>	737	651	278	212	741	
<i>Sphyraena</i> spp.	15	24	28	139	29	

Les apports de Naso unicornis, sous la forme d'adultes d'un poids moyen élevé (2,5 kg), durent toute l'année avec un maximum de juillet à octobre. Ils représentent 7% du total.

L'ensemble des Serranidae a la même importance, 7,2%, si on ajoute aux Epinephelus et Plectropomus la catégorie "Poissons en filets" constitué en grande majorité de gros Serranidae. Les espèces sont nombreuses avec surtout parmi celles dont la reconnaissance est possible, Epinephelus areolatus, E. hoedti, E. maculatus et Plectropomus leopardus.

Trois espèces forment chacune de 2 à 4% des apports avec une abondance saisonnière bien marquée. Il s'agit de Rastrelliger kanagurta dont il y a eu de gros apports en mai-juin; Siganus lineatus abondant de janvier à avril et qui serait également abondant durant le dernier trimestre si sa commercialisation n'était alors interdite; Scomberomorus commerson dont la pêche à la traîne peut être fructueuse durant le dernier trimestre.

Les 10 premières espèces constituent 60,9% des apports annuels en poids.

<u>Lethrinus nebulosus</u>	20,9 %	<u>Lethrinus mahsena</u>	2,8
<u>Mugil seheli</u>	14,2	<u>Scomberomorus commerson</u>	2,1
<u>Naso unicornis</u>	7,0	<u>Rastrelliger kanagurta</u>	2,0
<u>Mugil buehanani</u>	4,7	<u>Plectropomus leopardus</u>	2,0
<u>Siganus lineatus</u>	3,9	<u>Lutjanus amabilis</u>	1,3

Il y a ensuite une trentaine d'espèces qu'on trouve assez souvent en petites quantités avec des pourcentages annuels de 0,3 à 1,0%. Il s'agit de Acanthopagrus berda, Albula vulpes, Bodianus perditio, certains Caranx, Chanos chanos, Diagramma pictum, Epinephelus fasciatus, Epinephelus microdon, certains Gerres, Gymnocranius japonicus, Hemiramphus far, Kyphosus vaiqiensis, Lethrinus harak, L. lentjan, L. variegatus, Lutjanus argentimaculatus, fulviflamma, sebae et vitta, Pomadasys hasta, certains Scarus et Sphyraena, Variola louti. Les quarante premières espèces forment 80% des apports.

Les 20% restant comprennent trois catégories de produits : les Mollusques, Crustacés et Tortues (12,8%); les poissons séchés-salés ou fumés (4,0%); la catégorie "Espèces diverses" comprenant de très nombreuses espèces rares ou peu fréquentes. On peut remarquer d'importantes arrivées de crabes du 1/4 au 31/8, période d'ouverture de la pêche pour ces animaux en 1975, période qui vient d'être étendue du 15/3 au 15/11. D'autre part de la viande de tortue est apportée régulièrement toute l'année ainsi que, en moindres quantités, de la chair de Bénitier et des Céphalopodes.

3.1.4. Estimation des apports annuels.

Les calculs ont été faits d'une part pour les périodes de mercredi à vendredi, d'autre part pour les samedis et dimanches. Dans chaque cas deux estimations sont fournies.

La première consiste à déterminer le taux de présence de chaque vendeur, qui permet d'estimer son nombre annuel de jours de présence au marché. Ce nombre annuel est multiplié par sa vente moyenne. Le même calcul

est fait pour tous les vendeurs. Les taux de présence sont basés sur 26 observations pour les périodes mercredi-vendredi et 45 pour les périodes samedi-dimanche. La difficulté vient de ce que la vente moyenne de chaque vendeur n'a pu être établie que sur un très petit nombre de ventes.

La deuxième ne tient pas compte des vendeurs en particulier : le nombre moyen de vendeurs est multiplié par la vente moyenne d'un vendeur et par le nombre total de jours d'ouverture du marché.

Périodes mercredi à vendredi	75,2 tonnes	77,9
Périodes samedi-dimanche	127,6	116,4
Année entière	202,8	194,3

Les ventes annuelles sont donc estimées à 200 tonnes et les apports annuels, avec les 20% de pertes supposées, à 240 tonnes.

3.2. Les apports à la Coopérative

3.2.1. Etablissement des statistiques

Pour l'établissement des statistiques par espèce ou groupe d'espèces, la composition de certaines catégories figurant dans les livres a dû être estimée. La catégorie Bossus renferme des espèces des genres Gymnocranius, Lethrinus et Lutjanus dont l'importance relative a été évaluée grâce à 12 échantillons concernant 1009 poissons. Les poids relatifs sont les suivants :

- <u>Gymnocranius japonicus</u>	21,0 %
- <u>Lethrinus chrysostomus</u>	0,9 %
- " <u>nebulosus</u>	1,9 %
- " <u>mahsena</u>	64,7 %
- " <u>variegatus</u>	7,1 %
- <u>Lutjanus amabilis</u>	1,5 %
- Autres espèces	3,0 %

La catégorie Bec de cane (Lethrinus nebulosus) renferme 12,0 % de Lethrinus chrysostomus. Pour les filets nous nous sommes basés sur les déclarations des professionnels : 60% d'Epinephelus, 15% de Plectropomus, 15% de Lethrinus nebulosus et chrysostomus, le reste étant constitué par quelques gros Cheilinus undulatus, Lutjanus sebae, Aprion virescens, Symphorus nematophorus, et Bodianus perditio.

Beaucoup de catégories, sans être monospécifiques ou monogénériques, sont cependant essentiellement constituées par une espèce ou un genre auquel nous avons attribué le tonnage correspondant. Il s'agit des catégories Aiguillette (Hemiramphus far), Blancs (Gerres spp), Brême (Acanthopagrus berda), Carangues (Caranx spp.), Croco (Pomadasys hasta), Daa (Naso unicornis), Picot (Siganus lineatus), Saumonée (Plectropomus leopardus), Thon (Thunnus albacares), Maquereau (Rastrelliger kanagurta).

Les apports mensuels pour les principales catégories de produits figurent dans le tableau XXII, tandis que le tableau XXIII donne les prises nominales annuelles absolues et relatives pour 1974-1975. La répartition par espèce ou groupe d'espèces est indiquée dans le tableau XXVII.

3.2.2. Origine et composition des apports.

La zone d'action des pêcheurs de la Coopérative comprend surtout le sud ouest du lagon à partir de la Baie de Saint Vincent. Cependant deux colporteurs apportent régulièrement du poisson pêché par la tribu d'Oundjo, et deux membres de la Coopérative sont installés à Koumac. Les espèces importantes sont les mêmes que celles déjà notées pour le marché municipal, avec des différences provenant du pourcentage plus élevé de pêcheurs de la Coopérative travaillant aux lignes. Il y a donc une prépondérance accrue des 5 genres Epinephelus, Gymnocranius, Lethrinus, Lutjanus et Plectropomus (67,2 % contre 35,3 % au marché) avec 36,4 % pour les seuls Lethrinus.

L'aspect saisonnier de la pêche aux maquereaux (Rastrelliger kanagurta, avec une proportion infime de Selar crumenophtalmus venant de l'extrême sud du lagon), apparaît clairement dans le tableau XXII. On y voit également un exemple des fortes variations annuelles d'abondance signalées pour cette espèce par plusieurs pêcheurs : la saison a commencé nettement plus tard en 1975 avec des apports totaux beaucoup plus faibles. Le maximum de pêche de tazard en novembre apparaît aussi très nettement.

Les prises nominales annuelles dépassent légèrement 100 tonnes.

3.3. Les apports au Groupement

3.3.1. L'établissement de statistiques par espèce ou groupe d'espèces est particulièrement laborieux, car les apports sont groupés en un petit nombre de catégories multispécifiques.

La catégorie "Poissons vivants" présente le maximum de difficultés. Les poissons séjournent peu de temps dans le vivier du Groupement car la vente est généralement rapide; simultanément d'autres poissons sont ajoutés. Des comptages sont parfois possibles lorsque les poissons ne sont pas trop nombreux, mais souvent il faut se contenter d'une appréciation globale. Nous avons tenté de quantifier cette appréciation en utilisant une échelle d'abondance à 4 niveaux représentés par des nombres. Les points ainsi obtenus au cours de chaque sondage par les différentes espèces permettent d'établir des pourcentages trimestriels et annuels approximatifs (tabl. XXIV).

Pour la catégorie Bossus-Saumonées, une vingtaine de sondages portant sur 1200 poissons donne la composition pondérale suivante :

<u>Bodianus perditio</u>	0,7 %
<u>Gymnocranius japonicus</u>	3,2 %
<u>Lethrinus chrysostomus</u>	1,9 %
" <u>mahsena</u>	10,7 %
" <u>nebulosus</u>	36,0 %
" <u>variegatus</u>	8,4 %
" autres espèces	1,8 %

Tableau XXII - Apports mensuels (kg) à la Coopérative de pêcheurs en 1974 et en 1975 pour les principales catégories de poissons et pour l'ensemble des apports.

Mois	Bossus	Bec de cane	Dava	Gueule rouge	Loches	Maque-reaux	Mulets	Picots	Saumonées	Tazard	Thons	Poissons autres	Crustacés	Total
1/1974	850	945		5	194				22	15	45	928	30	3034
2	1301	1533		108	304	660			188	48		1772	12	5926
3	1351	2421	46	247	507	1320			138	114		1206	171	7521
4	818	2333	445	71	427	1191		7	19	126		1414	6	6857
5	826	2461	389		271	2686	635	31	55	31		1124	257	8766
6	534	2546	60	175	124	1665	49	238	110	138	15	1096	170	6920
7	869	1773	91	137	111	4941	23	301	28	97	83	794	465	9713
8	542	1415	469	23	180	3774		331	234	77		1014	4197	12256
9	869	852			144	1375	6	400	95	103	6	1622	126	5598
10	1102	838	355	101	80	508	471		321	444	15	1692	107	6034
11	1713	1522	424	35	208		340		209	1291		1807	15	7564
12	1891	1535	31	18	253	188	527	26	244	585	317	1653	20	7288
1974	12666	20174	2310	920	2803	18308	2051	1334	1663	3069	481	16122	5576	87477
1/1975	1396	997	160	96	248		20	1389	341	600	412	1554	314	7527
2	1945	1809		306	277	18	124	1201	232	152	52	1729	348	8193
3	2773	3198	243	547	658	43	158	371	41	306	113	1510	402	10363
4	1446	1881	389	64	189	93	63	15		286	262	1417	1203	7308
5	1858	2231	36	455	210	589	225	13	104	139	188	1562	961	8571
6	1119	2194	149	87	100	455	166	6	149	143		1299	885	6752
7	1455	2390	56	60	192	2180	27	142	146	966	32	1930	771	10347
8	1010	1910	60	35	124	1615	48	202	215	468	12	1774	849	8322
9	900	607	18	176	114	1505	3	51	147	568	41	1090	167	5387
10	1723	509	250	433	96	498	129		421	829		1484	486	6858
11	1656	861	123	149	67	798	148		234	2854	21	1008	436	8355
12	1843	784	46	64	185	122	242		236	267	18	1450	851	6108
1975	19124	19371	1530	2472	2460	7916	1353	3390	2266	7578	1151	17807	7673	94091

Tableau XXIII - Prises nominales annuelles (kg) des pêcheurs de la Coopérative en 1974 et en 1975.

Catégorie	Année 1974		Année 1975	
	Poids vifs	%	Poids vifs	%
Aiguillettes	1947	1,9	510	0,4
Baleiniers	57	0,1	145	0,1
Barbillons	219	0,2	162	0,1
Blancs	475	0,5	621	0,5
Bonites	1521	1,5	315	0,3
Bossus	13933	13,3	21036	16,9
Brême	393	0,4	441	0,4
Carangues	1377	1,3	1327	1,1
Communards	1659	1,6	474	0,4
Bec de cane	22191	21,3	21308	17,1
Croco	112	0,1	395	0,3
Daua	2310	2,2	1530	1,2
Gueule rouge	1012	1,0	2719	2,2
Jaunet	55	0,1	183	0,1
Loches	3083	3,0	2706	2,2
Maquereaux	18455	17,7	7916	6,4
Mulets	2256	2,2	1488	1,2
Perroquets	286	0,3	453	0,4
Picots	1467	1,4	3729	3,0
Pouate	57	0,1	131	0,1
Rouget de nuit	1245	1,2	829	0,7
Saumonnées	1829	1,8	2493	2,0
Tazard	3682	3,5	9094	7,3
Thons	577	0,6	1381	1,1
Divers	1000	1,0	399	0,3
Filets	17607	16,9	34896	28,1
Bénitiers	233	0,2	331	0,3
Bivalves	3500	3,4	2439	2,0
Céphalopodes	488	0,5	248	0,2
Crabes	1015	1,0	4269	3,4
Autres Crustacés	138	0,1	13	0,0
Tortues	152	0,1	373	0,3
Trocas	50	0,0		
Poissons	98805	94,7	116681	93,8
Autres groupes	5576	5,3	7673	6,2
Total	104381		124354	

Tableaux XXIV - Composition trimestrielle et annuelle de la catégorie Poissons vivants du Groupement d'après 66 sondages effectués de novembre 1974 à octobre 1975.

Espèces	Trimestre				Année 1975
	1	2	3	4	
<i>Bodianus perditio</i>	2,3	0,4	0,8	0,8	1,1
<i>Diagramma pictum</i>		0,4	1,6	0,3	0,5
<i>Epinephelus areolatus</i>	2,4	0,7	0,5	0,8	1,2
" <i>fasciatus</i>	0,2	0,6	2,4	0,1	0,8
" <i>hoedti</i>	2,9	3,0	7,1	3,2	3,9
" <i>maculatus et microdon</i>	18,8	4,3	4,0	5,6	8,6
" <i>rhyncholepis</i>			5,9	0,2	1,4
<i>Gymnocranius japonicus</i>	1,3	6,1	2,1	4,3	3,4
<i>Lethrinus chrysostomus</i>	14,6	12,8	6,7	38,6	17,5
" <i>mahsena</i>	21,5	2,3	2,2	3,4	8,1
" <i>nebulosus</i>	15,4	19,5	20,9	9,5	16,5
" <i>variegatus</i>	2,0	6,2	10,9	6,2	6,0
" autres espèces	0,4	0,1	1,8	0,6	0,7
<i>Lutjanus amabilis</i>	2,3	9,1	15,1	5,3	7,7
" <i>fulviflamma</i>	0,5	0,8	1,7	0,2	0,8
" <i>vitta</i>	0,7	4,5	2,6	2,1	2,5
" autres espèces	0,2		0,3	0,3	0,2
<i>Naso unicornis</i>	0,1	13,3	5,0	4,6	5,7
<i>Plectropomus</i> spp.	7,7	3,0	1,4	0,8	3,5
Scaridae	0,6	8,8	4,0		3,5
<i>Variola louti</i>	2,8	0,1	0,4	3,6	1,7
Espèces diverses	3,2	4,1	2,8	9,5	4,7
Nombre de sondages	14	15	18	19	66

<u>Lutjanus amabilis</u>	12,2 %
" autres espèces	11,7 %
<u>Plectropomus leopardus</u>	13,0 %
Autres espèces	0,3 %

La catégorie Maquereau comprend ici non seulement les maquereaux, mais aussi les picots et les aiguillettes. La répartition a été faite sur une base trimestrielle, pour tenir compte des fortes variations saisonnières, d'après l'importance relative des apports au marché et à la Coopérative pour les trois espèces composantes. Une méthode analogue a été adoptée pour les mulets.

3.3.2. Origine et composition des apports.

La zone d'action des pêcheurs est encore plus limitée que pour la Coopérative puisqu'elle comprend uniquement la partie sud-ouest du lagon à partir de la baie de Saint-Vincent. La plupart des pêcheurs travaillent d'ailleurs au niveau ou au sud de Nouméa, et surtout au sud de l'île Uen. La proportion d'entre eux qui utilisent principalement les lignes augmente encore, d'où une prépondérance encore accrue des cinq genres indiqués précédemment (85,6 %), dont surtout le genre Lethrinus (50 %) et l'espèce Lethrinus nebulosus (33 %) (tabl. XXV et XXVI).

3.4. Principales espèces exploitées.

Les apports au marché, à la Coopérative et au Groupement ont été de 535 tonnes en 1975 (tabl. XXVII). Cela représente environ la moitié de la production de la pêche professionnelle, évaluée plus loin à 1050 tonnes par an. La composition de la moitié inconnue de cette production n'est probablement pas très différente de l'autre moitié, et on peut se baser sur le tableau XXVII pour la liste des principaux genres ou espèces exploités par la pêche professionnelle.

Les apports de la pêche de plaisance sont mal connus. Il semble à peu près sûr cependant que la principale méthode de pêche est la pêche aux lignes à mains, comme pour la pêche professionnelle, et que les principales espèces exploitées sont donc globalement les mêmes. Cependant l'importance relative des différentes sortes de pêches aux lignes à main est différente par rapport à la pêche professionnelle : les pêches de nuit au large, et les pêches de dérive dans les passes sont moins pratiquées, tandis que la petite pêche de jour aux rougets -communards joue ici un rôle non négligeable. De même les pêches aux grands filets de barrage et au filet maillant encerclant sont surtout des pêches de professionnels tandis que la pêche sous-marine, interdite aux professionnels, est une méthode très utilisée par les plaisanciers. Il s'ensuit que si les principales espèces sont bien celles qui figurent dans le tableau XXVII, leurs rangs par ordre d'importance dans l'ensemble des débarquements peuvent être différents.

Tableau XXV - Les débarquements mensuels (kg) au Groupement des pêcheurs en 1974 et 1975.

Mois et année	Poissons vivants	Filets	Bossus Saumonés	Bec de cane	Maque-reaux, Picots	Mulets	Tazard	Thons	Poissons divers	Mollusques Crustacés	Total
1/74	3139	288	4385	816	9	505	74	163	284	11	9674
2	2308	821	3223	2098	9	863	203	939	467		10931
3	3003	858	2325	2974	68	1	271	193	63		9756
4	3507	1109	3222	3315	5		106	66	197	174	11701
5	3141	536	3629	1782	2506	421	172	111	203	75	12576
6	2775	705	4815	1402		139	116	79	80	145	10256
7	3556	980	5349	2990	1090	36	109	131	21	165	14427
8	1999	494	4069	971	2635	30	56	89	39	284	10666
9	2596	1076	3215	771	3155	3	206	135	14	141	11312
10	2293	476	4571	1546	80		544	316	11		9837
11	3216	1152	4270	1153	96		3667	594	17		14165
12	2892	754	5021	1195	1675	40	219	594		578	12968
1974	34425	9249	48094	21013	11328	2038	5743	3410	1396	1573	138269
1/75	3505	520	4979	1376	46	23	104	52			10605
2	3595	425	2873	546	242	64	164	777	12		8698
3	4580	842	6671	2313	744	745	98	182	40	39	16254
4	2828	538	3920	1058	866	577	55	42	7	142	10033
5	2931	631	4065	2142	505	605	106	201	13	131	11330
6	3461	858	5059	4224	373	26	188	68	33	80	14570
7	2371	882	5228	2937	601	36	87	5		114	12261
8	3367	845	5321	2504	1907	193	75		23	309	14544
9	2186	955	2191	748	415	136	63	18	43	117	6872
10	3558	1419	5114	1457	529	83	79	4	7	67	12317
11	4530	1036	5628	2071	161		827	105	32	306	14636
12	2865	645	4079	1926	30		124	299	47	717	10732
1975	39777	9596	55128	23302	6359	2488	1970	1753	257	2022	147652

Tableau XXVI - Prises nominales annuelles (kg) des pêcheurs
du Groupement en 1974 et 1975.

Catégorie	Année 1974		Année 1975	
	Poids vifs	%	Poids vifs	%
Bossus Saumonées	52903	31,9	60640	35,5
Poissons vivants	34425	20,7	39777	23,3
Filets	27747	16,7	28788	16,9
Bec de cane	23144	13,9	25632	15,0
Maquereaux Picots, etc...	11328	6,8	6359	3,7
Mulets	2242	1,4	2736	1,6
Tazard	6892	4,2	2364	1,4
Thons	4092	2,5	2104	1,2
Poissons divers	1620	1,0	263	0,2
Bénitiers	20		212	0,1
Crabes			180	0,1
Céphalopodes	688		425	0,3
Langoustes	711		1051	0,6
Crevettes	105		154	0,1
Trocas	49			
Poissons	164363	99,1	168663	98,8
autres groupes	1573	0,9	2022	1,2
Total	165936	100,0	170685	100,0

Tableau XXVII - Pourcentages en poids par catégorie dans les apports aux principaux points de commercialisation de Nouméa et apports totaux (Poids vif) en 1975.

Espèce ou groupe d'espèces	Marché	Coopérative	Groupement	Ensemble
Caranx spp.	1,8	1,1	0,1	1,1
Epinephelus spp.	3,9	19,0	14,4	10,8
Gerres spp.	0,6	0,5	0,0	0,4
Gymnocranius japonicus	0,5	3,7	1,9	1,7
Hemiramphus far	0,6	0,4	0,3	0,5
Labridae	0,7	0,9	1,5	1,0
Lethrinus chrysostomus	0,7	6,7	6,1	3,8
" mahsena	2,8	10,8	5,7	5,6
" nebulosus	20,9	17,3	33,0	23,8
" variegatus	0,1	1,2	4,4	1,7
" autres espèces	1,0	0,4	0,8	0,8
Lutjanus amabilis	1,3	1,0	6,1	2,8
" autres espèces	1,3	0,9	5,3	2,5
Mugil seheli et buchanani	18,9	1,1	1,4	9,2
" petites espèces	2,3	0,1	0,2	1,1
Naso unicornis	7,0	1,2	1,3	3,8
Plectropomus leopardus	2,8	6,2	7,9	5,2
Pomadasys hasta	0,6	0,3	0,0	0,3
Rastrelliger kanagurta	2,0	6,4	2,2	3,1
Scaridae	1,5	0,9	0,8	1,1
Scomberomorus commerson	2,1	7,3	1,4	3,1
Siganus lineatus	3,9	3,0	1,2	2,8
Sphyraena spp.	0,6	0,0	0,0	0,3
Thunnus albacares	0,1	1,1	1,2	0,7
Espèces diverses	9,2	2,3	1,6	5,2
Tortues	4,7	0,3	0,0	2,2
Bénitiers	1,3	0,3	0,1	0,7
Crabes	5,1	3,4	0,1	3,1
Céphalopodes	1,0	0,2	0,3	0,6
Autres Mollusques et Crustacés	0,7	2,0	0,7	1,0
Poissons	87,2	93,8	98,8	92,4
Autres groupes	12,8	6,2	1,2	7,6
Poids vif (tonne)	240	124	171	535

4 - Prises journalières et annuelles par bateau.

En ce qui concerne la période 1950-1970, on ne dispose que des quelques indications de LEGAND (1952) et de DEVAMBEZ (1961). Les données récentes restent peu nombreuses et ne concernent qu'une trentaine de pêcheurs professionnels affiliés aux deux coopératives.

4.1. Prise par jour de mer.

Les livres des coopératives fournissent les apports hebdomadaires de chaque pêcheur, ce qui permet de retrouver les prises nominales. La connaissance des habitudes des pêcheurs permet d'autre part d'évaluer le nombre de jours de mer correspondant à ces prises, et on peut donc calculer les prises par jour de mer. Cependant l'unité d'effort, c'est-à-dire ici le jour de mer, peut recouvrir des réalités assez différentes en fonction des méthodes de pêche et des habitudes des pêcheurs considérés. Il faut donc répartir si possible les pêcheurs en groupes de personnes travaillant à peu près de la même façon dans les mêmes conditions. Nous ne considérerons que le groupe le plus homogène et le plus nombreux, celui des pêcheurs travaillant essentiellement aux lignes à main et occasionnellement à la traîne.

Les données du tableau XXVIII donnent les prises par jour de mer de quelques bateaux pour 1973, 1974 et 1975. Les sorties orientées surtout vers la pêche à la traîne ou au filet ont été laissées de côté. Les prises moyennes journalières établies sur un an, varient de 54 à 100 kg. La moyenne générale est de 78 kgs. Il n'apparaît pas de variations saisonnières.

4.2. Prise annuelle par bateau.

On peut calculer également les prises nominales annuelles par bateau, quelles que soient les méthodes de pêche utilisées et la nature des apports. Le tableau XXIX fournit quelques données à cet égard pour 1974 et 1975. Les apports varient de 2,6 à 22,8 tonnes avec une moyenne de 10,8 tonnes par an. Ces apports qui correspondent à une équipe de 2 à 4 pêcheurs, sont faibles si on considère la production par pêcheur, ce qui n'est d'ailleurs pas surprenant pour une pêche artisanale.

4.3. Evolution des prises depuis 1950.

Les pêcheurs professionnels sont unanimes à dire que les prises sont beaucoup moins importantes qu'autrefois. En 1965, d'après leurs déclarations, la production journalière pour les lignes à main aurait été de l'ordre de 200 kg/jour, soit une baisse de 2,5 à 1 entre 1965 et 1975.

LEGAND (1952) écrit : "la ligne peut donner des chiffres d'importance industrielle, comme 1 ou 2 tonnes de poissons et, assez couramment, quelques centaines de kilos pour quelques hommes en une nuit, ou rien du tout". DEVAMBEZ (1961) signale que les rendements des lignes "peuvent atteindre quelques centaines de kilogrammes par nuit de pêche pour un équipage de 2 à 4 hommes". Ces indications sont assez vagues, mais il est certain qu'actuellement on ne prend jamais une ou deux tonnes de poissons par nuit, et seulement de façon exceptionnelle, quelques centaines de kilogrammes.

Tableau XXVIII - Prises nominales par unité d'effort (kg par jour de mer) de quelques bateaux pêchant aux lignes à main.

Périodes	Bateaux							Moyennes
	1	2	3	4	5	6	7	
1er trimestre 73			28		46			37
2ème " "	50	108	35		60		57	62
3ème " "	80		67	137	51		84	84
4ème " "	92	90	80	100	68	58	122	87
1er " 74	120	108	61	108	53	44	131	89
2ème " "	81	82	68	79	54	104	65	76
3ème " "	70	94	64	90	58	125	73	83
4ème " "	80	65	77	67	58	68	39	65
1er " 75	81	83	56	92	62	69	46	70
2ème " "	101	89	44	76	61	56	84	73
3ème " "	94	79	65	85	59	58	133	82
4ème " "	119	114	54	126		55	78	91
1973	76	100	54	111	55	58	90	78
1974	89	87	67	87	56	87	76	78
1975	97	90	55	95	60	59	85	77

Tableau XXIX - Prises nominales annuelles par bateau pour quelques bateaux de pêche professionnelle (tonne).

n° de bateau	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Apports 1974	8,8	6,8	9,0	5,0	17,0	12,2	2,6	4,8			22,8	10,4
Apports 1975	5,6		6,8	5,0	7,5	11,8			5,3	14,6	15,4	7,6
n° de bateau	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
Apports 1974		13,8	5,9	10,1	15,6		15,1	8,1	13,2	14,7	17,4	
Apports 1975	9,8	16,1	6,0	11,6	15,6	5,8	14,9	10,9	11,8	5,7	18,3	

En ce qui concerne les apports annuels, LEGAND (1952) estime les apports pour une équipe de pêcheurs à 2-5 tonnes/mois, soit 24 à 60 tonnes par an, à rapprocher des 10,8 tonnes de 1974-1975.

Il est donc certain que les rendements ont sensiblement baissé dans la partie sud-ouest du lagon. Si cela est gênant pour les pêcheurs professionnels dans la mesure où l'élévation du prix de vente du poisson ne compense pas la réduction du volume des ventes, cela n'est pas forcément alarmant en ce qui concerne l'état des stocks de poisson, car il est normal que les rendements diminuent lorsque l'effort de pêche, d'abord très faible, augmente notablement et exerce une action sensible sur ces stocks.

5 - Estimation de la production de la pêche.

Malgré l'insuffisance des données, il est nécessaire de tenter une estimation de la production de la pêche pour donner une idée de l'importance de cette activité dans le Territoire. Deux estimations disjointes seront faites, d'une part par l'intermédiaire de la consommation en poisson, d'autre part par l'intermédiaire de la production annuelle par bateau. Les nombres donnés doivent être considérés comme des évaluations plutôt basses que hautes. Enfin, il ne s'agira que des poissons, à l'exclusion des crustacés et mollusques.

5.1. Estimation par la consommation.

La consommation du poisson n'a pas été étudiée, semble-t-il, en Nouvelle Calédonie. Aussi faut-il utiliser des données extérieures dans le cadre d'hypothèses vraisemblables.

L'ichthyosarcotisme est certainement un facteur susceptible de diminuer la consommation. Cependant, d'après les contacts que nous avons eus, seule une fraction des Français métropolitains, donc un petit nombre de personnes, craignent une intoxication au point de réduire beaucoup leur consommation ou de se rabattre sur du poisson importé d'Australie ou de Nouvelle-Zélande. Moyennant certaines précautions concernant les espèces, la taille des individus, les organes les plus toxiques, le mode de préparation culinaire, les risques d'intoxication sont très réduits. La modicité de ces risques est d'ailleurs confirmée par des analyses récentes de foies de poissons pêchés dans le lagon sud-ouest par l'O.R.S.T.O.M. et envoyés à l'Institut Mallardé à Papeete. A l'issue de plusieurs séries d'analyses, l'endémicité ciguaterrique de ces zones de pêche, à travers la toxicité des échantillons, paraît inexistante (Bagnis, comm. pers.). Ce résultat ne saurait être étendu, sans analyses supplémentaires, à tout le lagon, mais il apporte un premier indice objectif sur les risques réduits d'intoxication. Finalement, dans l'état actuel des choses, l'ichtyosarcotisme ne semble pas freiner sensiblement la consommation.

Les facteurs favorables à une consommation élevée sont au contraire nombreux. La population, très peu dense dans l'ensemble, est dispersée le long d'un vaste lagon poissonneux et abrité. Une fraction infime des habitants se trouve à plus de 10 km de la mer. La pêche est facile toute l'année avec très peu de moyens. Les espèces pêchées sont variées et peuvent satisfaire tous les goûts. Enfin les produits de la pêche subissent une concurrence bien moins forte qu'en France par exemple, de la part des produits de l'agriculture. Ces considérations serviront de guide pour l'adoption des données extérieures à la situation néo-calédonienne.

La population du Territoire, îles Loyauté exclues, est de 118 700 habitants, dont 50 500 Européens, 41 600 Mélanésiens, 9 500 Wallisiens, 6 300 Tahitiens, 5 100 Indonésiens, 1 900 Vietnamiens, 1 000 Néo-Hébridais, 2 800 "autres" (recensement de 1976, nombres arrondis). Pour estimer la consommation, on dispose de données relatives à la France et à la Polynésie française.

Un Français consommait en moyenne en 1962 11,8 kg de poisson par an (poids vif), avec de fortes variations régionales. Dans les régions côtières, la consommation s'élevait à 31 kg (BOYER, 1967). C'est cette valeur qui est à considérer ici puisque la population néo-calédonienne est rassemblée le long des côtes.

La consommation en France s'est élevée ensuite. Nous n'avons pas les résultats pour les régions côtières, mais, pour l'ensemble de la France, elle était en 1969 de 9,3 kg pour le poisson frais ou congelé, de 1 kg pour le poisson salé, fumé ou séché, et de 2,5 kg pour les conserves de poisson (AUVRAY et SIMON, 1973). Les coefficients de transformation usuels sont de 1,5 pour le poisson congelé, 3 pour le poisson salé, fumé ou séché et 1,2 pour les conserves. La consommation moyenne en 1969 était donc d'au moins 15,3 kg, et, pour les régions côtières, elle devait se situer aux environs de 35 kg. C'est ce nombre que nous adopterons pour les Européens, et également pour les Indonésiens, Vietnamiens, et la catégorie "autres" en raison de la similitude approximative des modes de vie.

En Polynésie française, la consommation moyenne a été estimée récemment à 37,5 kg par an et par habitant, avec des variations de 10 à 80 kg selon le mode de vie (Service de la pêche de la Polynésie française, comm. pers.). La majorité des Polynésiens vivent à Tahiti au bord d'un lagon étroit et très exploité. Il y a bien sûr les bonites, mais la production n'est que de 1000 tonnes/an, et il faut les acheter, ce qui est naturellement un frein important à la consommation pour une population à faibles ressources monétaires. Il paraît donc raisonnable de choisir pour les Tahitiens de Nouvelle Calédonie une valeur supérieure à la moyenne observée en Polynésie, soit 50 kg par an et par habitant. Cette valeur sera appliquée également aux Wallisiens, Mélanésiens et Néo-Hébridais.

La consommation annuelle pour la Grande Terre peut donc être estimée à $35 \times 59\ 800 + 50 \times 58\ 400$ kg, soit 5 000 tonnes environ. Il faut tenir compte ensuite des pertes dues aux surproductions temporaires locales ou aux défauts des circuits de commercialisation, pertes estimées, probablement par défaut, à 10 %. Enfin, les exportations sont nulles, et les importations d'environ 100 tonnes par an. On arrive donc finalement à 5 400 tonnes par an pour la production en poisson de la pêche pour la Grande Terre.

5.2. Estimation par la production par bateau.

5.2.1. Production de la pêche professionnelle.

La production annuelle par bateau est de 10,8 tonnes (paragraphe 4.1.2.), valeur ramenée à 10 tonnes si on laisse de côté les crustacés et les mollusques. Cette estimation est basée sur la fraction la plus dynamique des pêcheurs professionnels travaillant régulièrement toute l'année, on ne peut l'appliquer à l'ensemble des 180 bateaux de pêche professionnelle. Ceux-ci peuvent être répartis de façon vraisemblable en 3 catégories d'égale importance : les pêcheurs à plein temps (production par bateau, 10 tonnes),

les pêcheurs à mi-temps (production, 5 tonnes), ceux qui pêchent de temps en temps (production, 2,5 tonnes). Dans cette hypothèse, la production annuelle de la pêche professionnelle est de $60 \times 10 + 60 \times 5 + 60 \times 2,5$, soit 1 050 tonnes. La production moyenne d'un bateau de pêche professionnelle est donc estimée à 5,8 tonnes.

5.2.2. Production de la pêche plaisancière.

On peut distinguer, du point de vue de la pêche, trois catégories de plaisanciers : ceux qui ne pêchent pas du tout, ceux qui pêchent occasionnellement mais dont le niveau de vie ne dépend pas des résultats obtenus (plaisancier au sens strict), et ceux qui pratiquent une pêche vivrière destinée à alimenter régulièrement un petit groupe de personnes et pouvant donner lieu en outre à des ventes aux commerçants et colporteurs. Ce dernier niveau d'activité ne semble pas différent du niveau inférieur d'activité de pêche professionnelle, et nous adopterons la même valeur de 2,5 tonne/an pour les bateaux correspondants. Cette valeur correspond à 1 sortie par semaine et 50 kg par sortie, ce qui est très vraisemblable.

Les bateaux plaisanciers au sens strict pourraient faire en moyenne deux sorties de pêche par mois à raison de 25 kg par sortie, soit 0,6 tonne/an. La production de cette catégorie de pêcheurs n'est évidemment pas régulière, elle dépend beaucoup des conditions météorologiques. Les à-coups qui en résultent sont d'ailleurs vivement ressentis par les pêcheurs professionnels de Nouméa, dont les produits se vendent difficilement après une période de beau temps.

Il faut ensuite répartir les bateaux de plaisance par catégorie, à l'aide des données du tableau III. Cette répartition n'est pas faite à partir d'enquêtes suivies, mais seulement à partir d'entretiens et d'une connaissance globale approximative des habitudes des pêcheurs. C'est sans doute la partie la plus imprécise de l'estimation entreprise.

Dans la zone de Nouméa, il y a 4300 bateaux de plaisance dont 1000 ne pêcheraient pas, 3000 pratiqueraient la pêche de plaisance et 300 la pêche vivrière. En brousse (côte ouest au nord de la baie de Saint-Vincent, et côté est), la pêche vivrière est beaucoup plus importante. Sur 1200 bateaux, la moitié pratiquerait ce genre de pêche, et l'autre moitié la pêche de plaisance au sens strict.

La production de la pêche plaisancière peut alors être estimée à $3\ 600 \times 0,6 + 900 \times 2,5$, soit 4 410 tonnes. Elle est donc quatre fois supérieure à celle de la pêche professionnelle.

5.3. Production et rendement à l'hectare pour l'ensemble du Territoire et par zone.

Les deux estimations de production de la pêche sont très voisines l'une de l'autre : 5 400 et 5 460 tonnes. Si de plus on tient compte des îles Loyauté, on arrive à un total de 6 000 tonnes environ pour l'ensemble du Territoire. Le prélèvement moyen à l'hectare s'établit à 3,2 kg, valeur très faible certainement inférieure au rendement maximum soutenu. Cependant l'appréciation peut être différente si on considère le prélèvement de la pêche par zone.

La zone de Nouméa s'étend du nord de la baie de Saint-Vincent au Grand récif sud et à l'île des Pins. Sa superficie est de 3 800 km².

Dans cette zone s'exercent les activités de 135 bateaux de pêche professionnelle, 300 bateaux de pêche vivrière et 3000 bateaux de plaisance. Le prélèvement de la pêche peut être estimé à $135 \times 5,8 + 300 \times 2,5 + 3000 \times 0,6$, soit 3333 tonnes. Le prélèvement à l'hectare est de 8,8 kg. D'autre part si on se réfère aux apports des membres de la Coopérative et du Groupement, qui opèrent presque tous dans la zone de Nouméa, 87 % des captures en poissons se font sur les stocks nectobenthiques. La considération de la pêche plaisancière ne pourrait qu'augmenter ce pourcentage, car très peu de plaisanciers pêchent au filet. Le prélèvement à l'hectare sur les stocks benthiques de cette zone atteint donc 7,7 kg/hectare. On sait de plus que l'effort de pêche croît lorsqu'on s'approche de Nouméa et qu'il s'exerce surtout, parmi les poissons benthiques, sur les gros carnivores. Il est donc possible sans que l'analyse puisse être poussée plus loin, que certains stocks soient en régression dans la zone avoisinant Nouméa, où s'exerce en outre une certaine pollution (argile des mines stérilisant les fonds proches de la côtes, piétinements, destructions et déprédations sur la zone côtière, et peut-être pollution chimique). Dans le reste du lagon considéré globalement, le prélèvement tombe à 1,8 kg/hectare.

Avec 6000 tonnes de poisson par an, la production de la pêche dépasse légèrement celle de l'élevage. En effet le tonnage de viande abattue varie de 3 200 à 3 700 tonnes selon les années, soit environ 5 500 tonnes/an en poids vif. De plus il est probable que cette production en poisson augmente rapidement, si on songe par exemple au nombre proportionnellement élevé des nouvelles immatriculations de bateau. Il serait donc utile d'approfondir la connaissance encore très incomplète et superficielle que l'on a de la pêche lagonaire et de la biologie des principales espèces de poisson, afin de cerner les problèmes d'aménagement de la production et de la commercialisation, et de proposer des solutions à ces problèmes.

BIBLIOGRAPHIE

- AUVRAY (G.), SIMON (A.), 1973 - Le marché commun de la pêche. Agence européenne d'informations, Bruxelles, vol. 1, 150 p.
- BOYER (A.), 1967 - Les pêches maritimes. P.U.F., Paris, 126 p.
- CECIL (R.G.), 1977 - La pêche professionnelle dans le système d'exploitation des ressources maritimes en Nouvelle Calédonie. Rapport non publié, 106 p.
- DEVAMBEZ (L.), 1960 - L'exploitation des ressources de la mer en Nouvelle Calédonie. Bull. Soc. Et. mélanésiennes, nouvelle série, n° 14-17, déc. 54 - déc. 72, Nouméa.
- FOURMANDOIR (P.), LABOUTE (P.), 1976 - Poissons de Nouvelle Calédonie et des Nouvelles-Hébrides. Editions du Pacifique, Tahiti, 376 p.
- LEGAND (M.), 1950 - Contribution à l'étude des méthodes de pêche dans les territoires français du Pacifique sud. J. Soc. Océanistes, vol. VI, n° 6, 141-184.
- LEGAND (M.), 1950 - La pêche en Nouvelle Calédonie, in Congrès des pêches et des pêcheries dans l'Union française d'outre-mer, Institut colonial de Marseille : 256-259.
- LEGAND (M.), 1952 - Etat actuel et perspectives de l'industrie du poisson dans les territoires français du Pacifique sud. Cybium, n° 7, 3-23.
- LOUBENS (G.), 1975 - Quelques aspects de la pêche en Nouvelle Calédonie. Nature calédonienne, n° 9, 27-30.
- LOUBENS (G.), 1976 - Quelques données sur la pêche et les bonites calédoniennes (Katsuwonus pelamis). O.R.S.T.O.M., Nouméa, 8 p.
- POSTEL (E.), 1963 - La pêche en mer à Nouméa (lignes). Cah. Pacifique, n° 5, 30-36.